

Le droit est-il un domaine bouché ?

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 08:41

Après avoir longuement surfé sur Internet, discuté avec des gens et réfléchi, j'en suis venu à me demander si les études de droit valent vraiment la peine d'être effectuées. Je m'explique :

- Ces études mènent à énormément de concours, plus ou moins difficiles. Mais un concours reste... un concours. Cela signifie qu'un certain nombre de personnes restent sur le carreau. Quand on sait que beaucoup de concours admettent un nombre donné de présentations...
- Certaines professions sont quasiment inatteignables sans pistons. Notaire titulaire de son propre office, huissier, commissaire priseur... Quand on n'a pas la chance d'avoir un parent proche dans le milieu ou beaucoup d'argent, est-ce vraiment la peine d'envisager ses métiers ?
- Outre les vrais concours, les études de droit sont en réalité un concours caché. Valider sa licence, c'est bien, mais sans mention (et accessoirement dans une petite fac de province), c'est se fermer les portes des meilleurs masters, autrement dit des masters réellement porteurs sur le marché du travail.
- Il est admis que les écoles de commerce aspirent de plus en plus le cursus universitaire classique, notamment pour la profession de juriste en entreprise.
- On peut devenir avocat assez "facilement" car il n'existe pas de concours. Mais encore une fois, sans pistons (pour trouver un stage et a fortiori un emploi), on risque de ramer pour une rémunération dérisoire. Ca vaut vraiment la peine de se battre pendant 7 ans pour risquer fortement de toucher un SMIC à raison de 70h de travail par semaine ? A moins d'être un grand passionné, j'en doute fortement.
- Combien de gens se retrouvent dépités en entrant sur le marché du travail en tant que juristes ou avocats ? Un nombre gargantuesque.

J'en suis arrivé à la conclusion que les études de droit sont une bonne voie si on a la chance d'évoluer dans un certain milieu social, ou d'avoir un patrimoine pécuniaire assez conséquent (ne serait-ce que pour financer des prépas privées en vu de réussir certains concours).

Qu'en pensez-vous ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/11/2016 à 08:57

Bonjour

[citation] Quand on n'a pas la chance d'avoir un parent proche dans le milieu ou beaucoup d'argent, est-ce vraiment la peine d'envisager ses métiers ? [/citation]

Il me semble qu'Olivier a bien réussi sans piston ... Et il n'est pas le seul.

[citation] des masters réellement porteurs sur le marché du travail. [/citation]

Qu'entendez vous par là ? Moi je dis que le chiffre le plus important c'est celui de l'insertion professionnelle. Or, il n'y a pas que les grosses facs qui ont un bon taux d'insertion professionnelle, bien au contraire ...

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 09:03

Je conçois tout à fait qu'on puisse devenir notaire à son compte en partant "de rien" mais la route sera 2x plus ardue que pour le "fils de"... On aura d'avantage de chance d'être notaire salarié, ou au mieux associé...

Quant à l'insertion professionnelle, elle existe évidemment pour les diplômés en droit de province, mais j'entendais par là "avoir un travail réellement bien payé". La plupart des diplômés "standards" en droit ne palpent pas énormément d'argent... On se rapproche d'avantage du SMIC que d'un salaire de frontalier bossant en Suisse et vivant en France.

La question est : quand on part de "rien" (0 pistons, 0 capital financier), ça vaut vraiment la peine de se lancer dans un cursus long, difficile et exigeant, pour au final risquer fortement de gagner autant qu'une hôtesse de caisse ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/11/2016 à 09:06

Bonjour

Il ne faut pas oublier que votre rémunération évoluera avec votre expérience. Et puis il n'y a pas qu'en droit que c'est comme ça. En tout cas, je connais pas de domaine où l'on commence à gagner un 4000 net par mois.

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 09:11

Evidemment, mais j'ai cru comprendre qu'un avocat lambda (qui n'a pas eu la chance de pouvoir intégrer un grand cabinet) restera à peu près à la même rémunération toute sa vie... J'ai également lu qu'un juriste "standard" (sans DJCE ni formation d'école de commerce) connaîtra un sort assez similaire... Je commence donc sérieusement à penser que les études de droit sont rentables si :

- On est un étudiant doué voire très doué

- Si on a le bagage social et financier adéquat
- Si on bénéficie du facteur "chance" tout relatif

Je pense que cela se vérifie quand on connaît la loi de l'offre et de la demande... Le droit est la filière qui attire chaque année le plus d'étudiants à la fac. Il me semble évident que le marché du travail ne puisse absorber efficacement tous les diplômés.. :/

... Mais je conçois tout à fait que l'on puisse être passionné par le droit, et à ce moment là on a raison de vouloir continuer !! Mais les étudiants réellement passionnés, ça représente quel pourcentage ? J'ai l'impression que beaucoup se forcent à étudier des choses qui ne les intéressent pas, en pensant justement voir leurs efforts récompensés par l'argent...

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/11/2016 à 09:24

Bonjour

[citation] J'ai l'impression que beaucoup se forcent à étudier des choses qui ne les intéressent pas, en pensant justement voir leurs efforts récompensés par l'argent... [/citation]

Effectivement, mais ça c'est à cause des rumeurs qui continuent de circuler.

[citation] J'ai également lu qu'un juriste "standard" (sans DJCE ni formation d'école de commerce) [/citation]

Et bien moi j'ai déjà lu qu'une personne qui avait un M2 droit des affaires + diplôme d'une école de commerce était moins payé qu'une personne qui n'avait qu'un M2 mais qui était beaucoup plus performante. Les patrons ne s'arrêtent pas qu'aux diplômes, ils veulent voir des résultats concrets. Si vous êtes un bon élément, vous serez forcément récompensé.

En outre, je serais curieux de savoir quelles sont selon vous les études les plus rentables ??

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 09:32

Très sincèrement, je pense qu'aujourd'hui, la valeur d'un diplôme ne réside plus vraiment dans la difficulté à l'obtenir... Ce n'était pas le cas à une certaine époque, mais aujourd'hui, on voit des BTS et des DUT gagner bien plus que certains M2, notamment s'ils ont continué leurs études après leur BAC+2... Je m'arrête bien sûr à l'aspect financier et à l'insertion professionnelle. Il faut aussi prendre en compte la nature du travail en lui-même. Le problème est que le droit, c'est "beaucoup d'appelés pour peu d'élus". Je pense que l'on devrait informer les étudiants dès la L1 (voire même au lycée) qu'ils envisagent un véritable concours dissimulé. Ça permettrait de clarifier les choses dès le début... Car personne ne leur dit vraiment ce qu'il en est. Quand je vois le nombre de déçus par le droit, je me pose vraiment des questions...

Par **Portalys**, le **27/11/2016** à **09:40**

Concernant les filières rentables :

- La comptabilité (accessible dès le BTS)
- La banque
- L'informatique
- Les professions paramédicales
- Les études d'ingénieur

Là, pour le coup, le rapport efforts/rémunération/insertion est très bon, notamment en compta (domaine très chiant mais porteur).

Par **sphinx43**, le **27/11/2016** à **11:02**

Hello

Vous vous trompez. En commerce c'est dur de trouver du boulot car même si vous voyez plein d'annonces, il y a plein de gens dessus. Le commerce est beaucoup plus dur car en entretien on regarde si vous savez vous vendre plus qu'en droit où il s'agit de compétences techniques.

Je souhaitais partager ce lien pour que vous voyez que les plus grosses patrons n'ont pas débuté sur le niveau de patron.

<http://placedelacomedie.com/2015/01/07/lego-creativite-petites-briques-venues-du-grand-nord/>

Je souhaitais citer notamment cette partie

Après un passage difficile au début des années 2000, qui a coûté son poste au dernier héritier de la famille Christiansen, Lego a su remonter la pente avec succès (ici pour vous montrer que même "le fils de" comme vous dites peut galérer car vous semblez croire que parce que quelqu'un est fils de tout tombe tout cuit). J'ai bossé chez des notaires et dans une boîte le "fils" de l'ancien notaire a été délogé de la boîte de notaire où il était comptable (il était pourtant "fils de " l'ancien notaire).

Après un passage difficile au début des années 2000, qui a coûté son poste au dernier héritier de la famille Christiansen, Lego a su remonter la pente avec succès. donc le mec était descendant et fils de et a été viré. Stevee job a aussi été viré de sa propre boîte

Donc certes a Paris certains sont notaires de père en fils mais c'est pas le cas de tous les fils de. Certains sont fils de médecin et sont pas forcément médecin. Ne faites pas de vos préjugés une généralité.

Ca dépend beaucoup du patron. La difficulté actuelle est qu'il y a trop de monde c'est uniquement là le pbl. c'est pas une histoire de diplôme. le marché français en 2016 est trop rigide. Il faut juste que ça se débloque.

Par **sphinx43**, le 27/11/2016 à 11:03

Portalys a raison. Par contre la banque est contente de prendre des jeunes et vire très facilement les gens arrivés à 40 ans. Donc banque c'est pas le secteur le plus sûr et à mon avis les notaires sont plus humains que les banquiers.

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 11:05

Je pense me réorienter en compta en septembre... Le DCG (niveau licence) est très apprécié et permet de trouver du travail (bien payé !) assez facilement. Alors, je vous le concède, c'est sans doute moins passionnant que d'étudier la branche du droit qui nous "fait bander", mais au moins, on est sûr de pouvoir s'assurer un avenir...

Par **sphinx43**, le 27/11/2016 à 11:06

Je voulais dire vous avez raison sur les branches qui ont des débouchés. Mais il y a aussi du chômage en informatique. trop de monde partout.

Je pense en fait que ce qui compte c'est surtout de ne pas se planter de choix de diplôme.

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 11:07

La plupart des notaires à leur compte sont eux-même fils de notaire... C'est une profession très vérouillée, c'est un fait. Huissier de justice c'est encore pire...

Par **sphinx43**, le 27/11/2016 à 11:10

En compta je connais une fille qui a une licence orienté paie et les gens lui demandent de l'expérience donc la compta n'est pas aussi facile que ça. C'est partout pareil faut se battre.

Pour l'informatique pour vous montrer

<http://www.journaldunet.com/solutions/reseau-social-d-entreprise/1183597-chomage-dans-l-informatique/>

donc c'est aussi des idées. les branches que vous citez ont toujours été dites recrutrices mais dans la réalité en 2016 y'a beaucoup de gens partout. Moins de boulot plus de gens....

Par **sphinx43**, le 27/11/2016 à 11:11

Et puis vous pouvez être notaire salarié ou clerc. Ca vous dégoûte à ce point le boulot de clerc ? Certains clercs ont un bon salaire.

Par **sphinx43**, le 27/11/2016 à 11:13

Mon avis est que vous laissez tomber trop vite. En compta vous allez aussi abandonner dès le 1er refus. Si vous changez tout le temps de direction dès qu'on vous dit non le recruteur pensera que vous êtes instable ou pas compétent et personne voudra de vous.

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 11:18

Clerc de notaire, c'est sans doute très bien, mais c'est un peu comme notaire salarié... La rémunération ne sera jamais au même niveau que celle d'un notaire.

Concernant la compta, on ne peut pas nier qu'il s'agit d'un domaine porteur, à mon avis bien plus que la majorité des cursus en droit...

Par **LouisDD**, le 27/11/2016 à 11:23

Salut

Pour moi compta et droit auront autant de débouché...

C'est une question de talents, de ténacité, de choix, peut être un peu de chance aussi...

Mais affirmer le droit n'est pas porteur : 96% d'insertion professionnelle au niveau Bac+5 au bout de 18 mois après le M2 dans ma fac... Allez trouver une autre filière où vous avez ça...

Après je pense que vous avez plus de chance de ne pas faire ce que vous aimez en compta qu'en droit...

Bonne journée

Par **sphinx43**, le 27/11/2016 à 11:24

Vous pensez que quand vous aurez un DSN le notaire va vous confier les clés de sa boîte alors que vous n'avez même pas fait vos preuves ?

Pour avoir bossé dans cette branche certains dossiers du genre successions sont des dossiers "à risque" où le client peut vous coller une action en responsabilité. Certains n'hésitent pas à attaquer les notaires car ils se disent la caisse va payer.

Sachant qu'un notaire qui se plante peut aller en prison s'il se plante, aucun notaire ne va

confier un dossier à risque à un jeune qui n'a pas d'expérience le mec tient à son patrimoine et n'a pas envie d'aller en prison. Vous vous confierez les clés de votre maison à un inconnu ?

Rappelons qu'un chef d'entreprise investit son patrimoine. Ca signifie concrètement que le mec s'il se plante il peut perdre sa maison par exemple le notaire a peut être aussi une famille, est proprio donc il a fait un prêt il n'a pas envie d'un salarié qui lui plante son business.

Donc c'est la raison pour laquelle on confie des responsabilités aux gens qui ont de l'expérience. les junior débutent comme junior et si vous êtes motivé, que votre patron est un mec bien il vous délèguera peut être. et si ca marche pas après faut changer et aller voir un autre. Là je vous l'accorde c'est une question de chance ca joue énormément.

Néanmoins si vous abandonnez aux 1ères difficultés le patron peut se dire que fera t-il avec mes dossiers ? Va t-il démissionner s'il trouve ça trop dur ? Donc il ne va pas vous embaucher car il aura peur que vous le plantez. Et ca c'est valable partout.

Je sais que ce n'est pas facile de croire que c'est possible car avec la crise c'est dur.

Moi même j'ai eu des échecs dans ma vie et donc je parle aussi des "leçons" que j'ai tirées de mon expérience personnelle.

Par **Portalys**, le **27/11/2016** à **11:25**

Je me suis mal exprimé : la compta permet de trouver du travail généralement mieux rémunéré que les études de droit. En outre, le rapport efforts-durée des études/rémunération-insertion est selon moi plus intéressant. En droit, on se bat pendant environ 5 ans (voire plus) pour souvent de grandes désillusions...

Par **sphinx43**, le **27/11/2016** à **11:26**

En fait je trouve que vous raisonnez beaucoup sur l'argent. ok il en faut mais vous voulez débarquer direct sur un poste à responsabilité. Ca ne marche pas comme ça en droit. C'est un des secteurs où pour débarquer sur un job de notaire salarié sans expérience il faut beaucoup de chance à mon avis. Souvent les gens sont passés par d'autres cases.

Je vous l'accorde l'ingénieur informatique débute plus rapidement sur ce niveau qu'en droit où c'est plus dur car il y a beaucoup de gens.

Par **sphinx43**, le **27/11/2016** à **11:28**

Après est ce que le comptable débute directement sur un job de comptable. Je pense qu'au départ il vous faudra apprendre les bases du métier la compta c'est très technique comme quand on rédige un acte.

Je pense que ça dépend des régions et compta c'est beaucoup d'heures aussi. Par exemple en période de paie il faut parfois bosser le samedi car la paie doit absolument passer à un jour précis. On ne peut pas dire désolé j'ai un RTT je peux pas faire votre paie pour le 15.

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 11:31

Je suis d'accord ! Tout ce que je dis, c'est que :

- Les études de droit sont longues, sélectives et difficiles, pour au final peu d'élus.
- La grande majorité des diplômés n'auront jamais la rémunération qu'ils espéraient, sauf peut-être au bout de X années de carrière.
- Ce sont des études inégalitaires en terme d'origine sociale. Le fils de notaire, d'huissier ou d'avocat réputé aura la motivation pour réussir ses études (la carotte au bout du bâton qu'est le fait d'hériter un jour de la charge/du cabinet) ainsi que des stages illimités dans l'entreprise de papa/maman.
- Il existe d'autres filières moins contraignantes et plus accessible, surtout pour les gens qui ne sont pas "fils de".

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 11:43

Concrètement : le droit c'est 5 ans minimum (s'arrêter à la licence relève de la démenche). La compta, c'est accessible à partir d'un bac+2, sachant qu'on est exempté de beaucoup d'épreuves du DCG (niveau licence) avec un bac+2... On peut également poursuivre, le niveau le plus haut étant le diplôme d'expert comptable (bac+8). Le DCG est l'équivalent d'une licence MAIS permettant de travailler tout de suite, à l'inverse d'une licence de droit. Je ne mets pas en concurrence le droit et la compta, ce sont deux domaines différents, mais il me paraît évident que la compta est plus accessible que le droit, avec des perspectives de carrière plus larges (la rémunération d'un BTS compta est assez semblables à celle d'un M2 en droit standard).

Par **sphinx43**, le 27/11/2016 à 11:55

De toute façon quelque soit ta décision le droit étant connexe à la compta tu n'as pas forcément perdu ton temps.

Un des reproches que je formulerais sur la filière droit mais en France en général est de mettre les gens dans des cases. Je reproche à la France sa rigidité du genre tel diplôme pour telle case et de ne pas observer assez les compétences transversales par exemple un reconverti peut passer d'un domaine à un autre mais ce pays est assez borné sur ce point je suis d'accord (contrairement au modèle anglo-saxon qui a ma préférence perso).

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 11:57

Je suis bien d'accord avec vous !! Je pense également qu'il existe un manque de transparence quant à cette filière. On devrait informer les étudiants le plus tôt possible de la réalité du marché du travail. Trop de gens rêvent en se voyant avocats internationaux au barreau de New-York, alors que c'est généralement tout l'inverse qui les attend.

Par **sphinx2**, le 27/11/2016 à 12:31

Re-moi :)

Suite à un bug sur mon profil je continue avec ce pseudo.

Je pense qu'une difficulté des bac+4/5 est que par exemple une connaissance sans M2 trouvait pas car a un M1 droit du travail pas de M2. on lui dit sur bac+2 en droit du travail vous avez trop. sur bac+5 pas assez.

Et le privé recrute à la tête du client. Donc une part de hasard joue c'est vrai.

Au lieu de dire on peut être assistant puis juriste. J'avoue que je trouve que les mecs des années 80 ont bénéficié d'une chance ils bossaient retrouvaient un job du jour au lendemain maintenant faut certifier chaque chose qu'on dit c'est assez chiant car eux on leur demandait jamais de certifier comme ils le demandent. Il existe même des certificateurs d'orthographe.

Je dirais que la génération des 30 glorieuses est une génération qui a été assez gatée et est très exigeante envers les jeunes (quand on sait que plein de vieux ont bossé avec juste un bac il y a de quoi se poser des questions sur leur logique de recrutement). Je pense que personne je leur demandait des études aussi longues et autant d'expérience car c'est bien les 2 trucs qui sont un frein dans ce pays avec l'âge.

Moi j'ai bossé un peu en droit et j'ai remarqué que dès qu'on dévie un peu d'une trajectoire linéaire les gens vous font galérer on vous demande de justifier. Justifier de quoi et ils sont qui pour juger les autres ?

Le fait aussi d'embêter les gens avec des profils similaires de clones. du genre un assistant ne peut pas être chargé de clientèle alors que dans les 2 cas il a affaire à un public mais son contrat ne marque pas "j'ai été assistant de clientèle" j'ai la même étiquette.

Ce besoin de toujours fliquer le passé des gens. Pas le droit de changer ou de reprendre des études si on en a envie (pourquoi pas ?).

Ensuite une personne prend un job dans un domaine car c'est là où on lui a répondu elle ne choisit pas son patron elle prend le recruteur qui dit oui le 1er. Donc souvent les gens disent "vous avez choisis" oui et non. On prend le type qui nous donne notre chance de là à dire qu'on choisit.... Et le recruteur de dire vous avez fait ça c'est un choix ben non pas forcément faut comprendre aussi que si on vous dit non sur un poste (en plus souvent personne vous explique pourquoi pas vous et pourquoi plus un autre ?). Au bout de 1 an la personne est considérée comme périmée en termes de connaissances et les nouveaux diplômés sortent donc elle se retrouve comme une imbécile avec un diplôme obsolète. On dit si vous n'êtes pas en poste c'est que vous n'êtes pas compétent c'est un peu ridicule car forcément si on ne laisse pas la personne débiter elle sera hors poste c'est la mentalité française le problème car chez les anglais les gens ne sont pas obsédés par les diplômes ni sur votre passé. Une

quebecoise me le disait elle comprend pas les recruteurs français. Chez eux les gens peuvent être éboueur puis bosser en droit ensuite en refaisant un truc même à 30 ans c'est pas un problème. En France si vous vous plantez de branche vous êtes condamné à faire un peu le même truc toute votre vie.

Je pense que c'est lié au fait que les patrons ne sont pas des entrepreneurs. même si je comprends qu'un patron ne confiera pas son job à quelqu'un de peu expérimenté.

En fait je pense qu'on ne croit pas assez dans la jeunesse et que les vieux ont peur des jeunes peut être peur que les jeunes fassent mieux qu'eux changent leurs habitudes de vie.

Il y a un anti-vieux et un anti-jeune en France. Il y a aussi l'idée qu'en France on n'a pas trop envie de payer des gens. Par exemple Montagnier a quitté la France alors que le mec a découvert le virus du sida. donc on perd des gens doués car on ne veut pas payer.

Coté droit mon avis est qu'il faudrait rattacher systématiquement les formations à des entreprises comme ça personne serait dans le vide sans expérience vu que tout serait lié automatiquement à une boîte.

Je pense que c'est voulu par l'Etat. Il n'y a pas de travail pour tous et c'est une façon d'éliminer les gens. Un prétexte en fait.

Je reconnais que j'aurais préféré être né dans un pays anglo saxon. je trouve qu'ils sont plus terre à terre ils n'emmerdent pas les gens avec leur profil une personne peut bosser dès ses 16 ans.

en France + de 45 ans= vieux

Moins de 23= trop jeune

Pas assez ceci et trop cela. pas assez d'expérience trop de diplôme trop d'expériences diverses. Il manque toujours un truc.

Il n'y a pas de formation continue donc si vous tombez sur quelqu'un qui vous forme pas vous vous retrouvez déagaté quand vous êtes vieux sans être formé.

Et j'ajouterais que si on prenait tous les chômeurs de pole emploi on pourrait monter plusieurs entreprises rien qu'en prenant tous les chomeurs qui s'y trouvent (au lieu de dire le chomeur n'est pas en poste il est fainéant /pas compétent (car personne parie dessus car il a un trou donc ca veut dire qu'il a forcément un souci. mais bon le mec personne parie dessus donc il risque pas de s'en sortir)

Les mauvaises expériences existent mais certains patrons sont aussi orgueilleux et ne se remettent pas en question. Et il y a une forme de solidarité patronale.

Je voudrais partager cette vidéo. Je trouve que cette dame a raison.

<https://www.youtube.com/watch?v=aMLm6DPfvdc>

Cette personne a travaillé à l'étranger et dénonce le conformisme français rien qu'au niveau éducatif. Et elle a raison.

Perso j'ai fait une reconversion dans mon parcours et donc j'avais bossé avant. Et quand je

cherchais j'avais affaire à des RH plus jeunes que moi qui me disaient bah vous venez d'ailleurs donc vous ne valez rien et si vous avez changé c'est parce que vous n'étiez pas doué dans votre branche.

un copain diplômé ingénieur informatique avait fait plein de taff genre webmaster technicien informatique etc. et on lui a dit si vous avez fait tout ça c'est parce que vous n'êtes pas bon dans un seul de ces domaines.

et donc il en a eu marre qu'on lui dise ça et s'est foutu à son compte.

Mais bon difficile de faire ça avec des études de droit.

Moi à refaire je ferais de l'informatique car j'aime les nouvelles techno.

Perso je suis assez touché à tout j'ai eu du mal à trouver ma voie et en France on n'aide pas les gens à trouver leur voie on n'a pas le droit à l'erreur de se chercher il faut tout faire de 18 à 25 ans et ça c'est un truc qui me soule dans cette mentalité française. Car quand on a 18 ans on connaît rien du marché de la vie des métiers on voit avec tel truc on peut aller là ou là personne ne parle des métiers moins connus. Il y a trop de formations au niveau master et chaque master vous enferme dans un domaine donc s'il n'est plus porteur il faut encore refaire un diplôme. Et le temps de le finir votre diplôme est déjà périmé car le droit change tout le temps. en plus apres on vous dit vous avez 2 diplômes donc vous allez demander plus cher. Alors que la personne a refait un truc pour trouver car trouvait pas dans son domaine.

Le problème vient à mon sens beaucoup d'une certaine forme d'hypocrisie française.

Je pense qu'il y a une part de chance. Par exemple ma soeur a passé 2 fois le concours de prof de français l'a raté à 0,5 point et 1 point l'autre fois ce qui est moche car c'est peu. Un autre a fait celui de prof de maths l'a passé 4 fois l'a pas eu car un coup faut avoir 12 il a 11 un coup il a l'écrit et pas l'oral donc il a perdu 4 ans à tenter des concours foireux alors que le mec est motivé. donc je trouve ça assez injuste. On devrait regarder la motivation des gens c'est mon avis. Car quelqu'un qui a tenté 4 fois je trouve vraiment injuste de pas lui donner sa chance.

Et des exemples comme ça j'en ai beaucoup dans mon entourage. Par ex mon voisin voulait être pompier. Il était bénévole chez les pompiers. A raté le concours (s'est fait casser car au début faisait des jobs alimentaires en préparant son concours et on lui a dit bah vous avez fait ça et ça donc on le cassait car il venait d'ailleurs).

Alors que le mec faisait pompier bénévole tous les weekend le type ramassait des gens qui étaient accidentés sur la route donc je trouve que le marché français est dégueulasse avec les gens parfois mon voisin a du mérite et mérite bien plus qu'un diplômé de concours de bosser chez les pompiers.

Du coup il bosse comme vendeur dans une boutique de pompiers. Mais je trouve vraiment injuste qu'on lui aie pas donné sa chance et en droit il y a un peu de ceci aussi.

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 13:32

Hélas, le principe du concours est de ne prendre que les meilleurs... C'est un système qui a ses avantages : on ne recrute qu'aux compétences et non au physique, à l'origine sociale, au sexe... Et les études de droit justement, mènent essentiellement à des concours.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/11/2016** à **13:39**

Bonjour

Je remercie sphinx pour son intervention que je rejoins en tout point.

Par **Elles**, le **27/11/2016** à **13:59**

Bonjour,

Alors selon vous, quels seraient les métiers les plus porteurs en droit ? Ceux où le taux d'insertion est relativement élevé/les domaines qui embauchent? ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/11/2016** à **14:13**

Bonjour

Si je prend l'exemple de mon M2 Droit des affaires et du patrimoine, beaucoup d'étudiants trouvent du travail dans le service juridique de banques, assurances, mutuelles et dans une moindre mesure dans les agences immobilières.

Par **Yn**, le **27/11/2016** à **15:39**

Je me permets de faire quelques réflexions après parcouru le sujet :

1/ Ne pas mettre trop en avant les taux d'insertion professionnelle. Ce n'est qu'un facteur parmi d'autres, mais je le relativise beaucoup pour ma part. Insertion professionnelle veut seulement dire "étudiant qui a trouvé un boulot suite à la formation suivie". On ne sait pas de quel boulot il s'agit, on ne connaît pas le salaire de base, bref on sait juste qu'il a un travail. Quand je vois le nombre d'étudiants qui exercent dans des domaines où le droit est très peu, pour ne pas dire pas du tout présent, après un M2, ça fait beaucoup relativiser.

Faire le raccourci l'étudiant a trouvé du boulot grâce à la qualité de la formation suivie, ou, encore pire, affirmer que c'est le M2 qui a permis à l'étudiant d'obtenir ce poste, c'est largement faux. D'ailleurs, quand un M2 ou une autre formation se contente d'exposer le taux d'insertion, mauvais signe. Quand il y a un annuaire des anciens, souvent signe de bonne formation, il suffit de consulter, et quand la majorité de la promo exerce dans le domaine de spécialisation visé, avec des bons salaires de départ, là on peut dire qu'il y a une formation de

qualité.

2/ Oui, le droit est une filière très ouverte, mais il faut bien comprendre que les bons débouchés vont... aux bons étudiants, ce qui est logique. Or, sur une promo d'étudiants de L1 en 2016, beaucoup vont rester sur le carreau au fil des années et beaucoup d'autres vont avoir un cursus moyen, les débouchés sont donc incertains.

Bref, tout ça pour dire qu'il n'y a aucune filière magique, mais que seul l'investissement et les bons résultats mènent quelque part.

Par **Yann**, le **27/11/2016** à **19:08**

Bonsoir,

C'est un vaste débat, et j'ai trouvé vos interventions intéressantes. Si vous avez un peu de temps, je vous invite à faire de l'archéologie et à fouiller dans les anciens sujets du forum, on a déjà évoqué ces questions à plusieurs reprises et vos questions devraient y trouver d'autres réponses.

Il y a quelques points sur lesquels je souhaiterais réagir.

Tout d'abord la question du salaire. C'est un point que je souhaite fortement relativiser. Il ne faut surtout pas utiliser uniquement ce critère pour juger de la réussite ou non, ou de l'intérêt d'exercer telle profession! Voyez votre futur métier dans sa globalité: conditions de travail, intérêt de la profession, conciliation vie privée-professionnelle, etc... Vous allez passer une bonne partie de votre vie au boulot, donc il me semble préférable de gagner un peu moins mais de ne pas y aller en trainant les pieds.

Pour ce qui est du succès sans piston, là aussi c'est à prendre avec du recul. Oui, bien entendu, il est plus facile de s'en sortir en étant "fils de". Mais c'est valable en droit comme dans toute autre profession, médecin, garagiste, boulanger ou coiffeur. Oui, la vie est injuste et imparfaite, il faut faire avec c'est tout.

Ceci dit, il est tout de même parfaitement possible de s'en sortir sans connaître personne et sans capital de départ. Je parle de vécu et j'ai plusieurs exemples en tête dans mon entourage. Croyez en vous! Faites des choix judicieux dans votre orientation. Et en bossant il est encore tout à fait possible de faire son trou aujourd'hui. Parole d'ancien étudiant ordinaire (ni bon, ni mauvais, ni pistonné).

Par **Portalys**, le **27/11/2016** à **20:16**

Je pense tout de même que le droit fait partie des filières les moins rentables en terme de ratio difficulté/"récompense" à la sortie. Ce sont des études longues, exigeantes et prenantes, à l'inverse d'autres filières moins dévoreuses en temps. Mais en core une fois, il faut prendre en compte le facteur "passion" qui joue énormément...

Par **Kidiboo**, le **27/11/2016** à **21:04**

Bonsoir,

Je ne fais que passer et souhaiterais vous donnez une idée de la rémunération d'un avocat au bénéfice de la protection juridique.

image not found or type unknown



[citation]il faut prendre en compte le facteur "passion" qui joue énormément...[/citation]
[smile16]

Bonne continuation.

Par **Yann**, le **27/11/2016** à **21:17**

Attention, honoraires et rémunération sont deux choses différentes! Pour avoir la rémunération il faut retirer tous les frais de fonctionnement de l'étude.

Par **Kidiboo**, le **27/11/2016** à **21:40**

Re,

Attention le chiffre d'affaire n'est pas le bénéfice [smile3]

[citation]une idée de la rémunération[/citation] [smile33]

Par **Portalys**, le **27/11/2016** à **21:53**

Tout à fait. Et en toute sincérité, je dirai que le nombre d'avocats qui gagnent réellement bien leur vie est assez... réduit. La grande majorité d'entre-eux gagnent petitement ou moyennement leur vie... Quand on connaît la durée des études et les horaires au bureau, on se dit qu'il faut vraiment être passionné pour se lancer là-dedans. Mais encore une fois, le fils de l'avocat réputé du coin n'aura aucun soucis.

Par **Kidiboo**, le **27/11/2016** à **22:08**

@Portalys

Je ne connais pas particulièrement la profession d'avocat, mais, au même titre qu'un médecin, je pense qu'il faut le faire par passion.

Par contre je ne comprend pas [citation]le fils de l'avocat réputé du coin n'aura aucun soucis.[/citation] **elle est ou la passion...**

A savoir que la demande de prise en charge par la protection juridique est obligatoire depuis quelques années lors d'une demande d'aide juridictionnelle et vous rémunèrent certainement mieux que l'aide juridictionnelle ou plutôt à votre juste valeur (du moins je pense) [smile17]

Par **Portalys**, le **27/11/2016 à 22:13**

Le fils d'avocat, surtout si l'avocat en question est réputé, n'aura aucun mal à effectuer des stages chez Papa dès la licence. Il pourra ainsi se forger un CV en béton. Une fois sa formation terminée, il pourra bosser avec Papa... Et quand Papa prendra sa retraite, le fils reprendra l'affaire avec le carnet d'adresses. Idem pour le fils de notaire, d'huissier, de commissaire priseur... Pour toutes ces professions touchant directement au droit, l'origine sociale facilite énormément les choses. Déjà que les études ne sont pas faciles...

Par **Portalys**, le **27/11/2016 à 22:16**

Le nier, c'est se fourrer le doigt dans l'oeil. Je ne parle évidemment pas des professions juridiques accessibles sur concours, quoi qu'on observe que la majorité des entrants à l'ENM viennent de... Sciences-Po Paris. Une élite qui se reproduit, en quelque sorte.

Par **parcourschaotique**, le **27/11/2016 à 23:13**

Hello

Je pense que vous avez quand même une idée assez orientée sur les fils de. Exemple, quand j'étais au lycée un copain était fils de médecin et pourtant il n'est pas médecin. Donc attention les généralités c'est dangereux. Par exemple le fils de médecin ou de notaire il doit passer le concours comme les autres. On ne lui donne pas le diplôme il travaille aussi.

Donc dire tous les fils de X profession sont des gros privilégiés il y a aussi des gens qui ont de l'éducation.

Par **parcourschaotique**, le **27/11/2016 à 23:15**

Après bien sûr qu'il y a des inégalités. Je me souviens aussi d'une fille fils du prof de maths et qui avait des réflexions de personne un peu jalouses. C'est un peu immature comme attitude.

Apparemment Olivier n'est pas fils de notaire. etc.

Par **Portalys**, le **27/11/2016** à **23:15**

Jusqu'à preuve du contraire, il n'existe pas de "charge médicale" qui s'hérite de père en fils...

Par **parcourschaotique**, le **27/11/2016** à **23:25**

http://www.liberation.fr/societe/2014/09/17/les-notaires-des-nantis-pfff-archi-faux_1102600

Je cite (ok pas le cas de tous mais vous devriez lire cet article)

" Nous ne sommes pas une profession de privilégiés. Regardez-moi, j'ai commencé par un CAP. » Les dix salariés de l'étude, « montés » eux aussi pour participer au rassemblement, tombent des nues : « Ah bon ? », entend-on dans notre dos."

=> quand on lit ce lien on voit que la majorité de son personnel prenait le gars pour un mec qui a hérité de son père normal en France quand une personne réussit les gens sont très jaloux (un peu comme votre raisonnement). Preuve que tous les gens devenus notaires sont pas des fils de riche. Si certains sont des rentiers (ça existe sûrement) certains sont je pense aussi des gens qui ont bossé.

Par **Portalys**, le **27/11/2016** à **23:29**

Un CAP qui devient notaire par la suite ? Oui, c'est sans doute possible, mais ça reste extrêmement marginal. Cette personne a réussi l'exploit d'accéder et de réussir à l'université en partant de "tout en bas". Mais dans la majorité des cas, les notaires à leur compte sont eux-mêmes des fils de notaires... Ca n'a rien de nouveau ni de surprenant : cette profession est très fermée et ce depuis toujours... Je ne parle pas des notaires salariés mais bien des notaires patrons d'eux-mêmes.

Par **parcourschaotique**, le **27/11/2016** à **23:37**

Si votre motivation est l'argent, ben devenez banquier ou homme politique. Par contre il faut aimer les produits bancaires et le monde de la finance.

La loi macron a d'ailleurs pour but de permettre aux non notaires de devenir notaire sans être fils de.

Et puis vous pouvez être notaire salarié c'est un boulot qui gagne bien. Même un clerc gagne je trouve bien sa vie. Mais vous pensez débiter avec quel salaire ?

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 23:39

Je ne parle pas d'argent mais simplement du fait d'être notaire à son compte... C'est l'image que l'on a le plus souvent du notaire, celui qui possède sa charge et sa propre étude. Le notaire salarié se rapproche du clerc de notaire.

Par **parcourschaotique**, le 27/11/2016 à 23:39

De plus tous les notaires patrons ne gagnent pas ce que vous imaginez. Votre descriptif concerne surtout les notaires de la ville.

Certains notaires travaillent tard. Et beaucoup ont débuté sur le job de clerc puis ont investi dans des parts.

Je pense que c'est le cas d'Olivier. Ca serait bien d'ailleurs qu'il intervienne sur ce topic.

Par **Portalys**, le 27/11/2016 à 23:40

Malheureusement, il n'est plus possible pour un clerc de devenir notaire. La passerelle a été supprimée par la loi Macron

Par **parcourschaotique**, le 27/11/2016 à 23:52

de façon générale je pense que les boulots liés à la finance permettent de bien gagner sa vie.

Après faire un job uniquement pour l'argent vous risquez de vous lasser assez vite. Si vous allez en compta, bon courage j'espère que vous aimez les chiffres et bosser le samedi car en période de bilan comptable faut venir le samedi en tout cas coté comptable.

Par **parcourschaotique**, le 27/11/2016 à 23:54

Ben vous pouvez devenir notaire par le DSN. Et honnêtement le DIM je vous le conseille pas.

Pour être notaire il vous faut d'abord faire un M2 de droit et travailler car fils de notaire ou pas personne vous filera le diplôme sans bosser.

Par **Kidiboo**, le **28/11/2016** à **00:12**

Pour Infos :

Top 30 des métiers qui rapportent le plus :

<http://www.fichemetier.fr/centre-interet/metiers-qui-rapportent-le-plus-avec-ou-sans-diplome>

Autre site avec top 10 :

<https://www.sencampus.com/les-10-metiers-les-mieux-payes/>

1. Conseiller d'administration
2. Médecin
3. Broker
4. Directeur de société
5. Fonctionnaire
6. Pilote d'avion
7. Consultant financier
8. **Avocat**
9. Officier de police
10. Marketing Manager

Par **parcourschaotique**, le **28/11/2016** à **00:25**

Etre patron c'est beaucoup d'emmerdes. Dans mon M1 j'ai fait un business plan sur un projet virtuel d'entreprise. Quand on voit tout ce qu'un patron doit payer, s'il a plusieurs clerks et des notaires salariés ca fait beaucoup il y a aussi le formaliste la comptable... ca fait pas mal d'argent tout ça à sortir. Donc si vous êtes patron vous devrez payer tout ça et ce même quand les fins de mois sont difficiles. Et le patron n'a pas de filet de sécurité. Donc si vous voulez être patron vous avez intérêt à avoir une bonne expérience de votre métier. Sinon vous vous planterez.

Par **parcourschaotique**, le **28/11/2016** à **00:26**

et ceci aussi

<http://www.letudiant.fr/metiers/5-bonnes-raisons-d-etre-expert-comptable.html>

Par **parcourschaotique**, le **28/11/2016** à **00:29**

sinon bah investissez dans l'immobilier et louer votre bien. vous vous ferez de l'argent surtout

en ile de france où les loyers sont monstrueux

Par **Portalys**, le **28/11/2016** à **06:37**

Je ne suis pas d'accord avec ce classement. La profession d'avocat est sans doute celle qui recouvre le plus d'inégalités quant à la rémunération. Il y a les grands avocats d'affaires implantés en ville et les petits avocats généralistes en milieu rural. Je doute que le train de vie des deux soient similaires. Celui des seconds se rapproche d'avantage de l'employé lambda que du médecin spécialiste...

Par **Portalys**, le **28/11/2016** à **06:38**

... Tout comme "fonctionnaire". Ce mot ne veut rien dire ! Un agent communal affecté aux espaces verts est un fonctionnaire, tout comme l'inspecteur des finances. Mais la différence de rémunération entre les deux, c'est le jour et la nuit. Il faut donc se méfier de ces classements !

Par **marianne76**, le **28/11/2016** à **08:19**

Bonjour

Il fut un temps où l'on choisissait son métier par vocation et non pas uniquement en fonction de ce que cela peut rapporter.

Vu le temps passé à son travail il ne faut pas se tromper de voie.

J'ai vu des gens gagner beaucoup d'argent mais tout laisser tomber pour faire enfin ce qu'ils avaient envie de faire en gagnant évidemment infiniment moins.

A méditer tout de même.

S'agissant des débouchés le droit ne se place pas si mal et mes étudiants pointent rarement à l'ANPE

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2016** à **08:38**

Bonjour

Je rejoins Marianne, c'est fou le nombre de directeurs commerciales qui plaquent tout pour ouvrir leur restaurant [smile3]

Par **Kidiboo**, le **28/11/2016** à **11:42**

Bonjour,

[citation]La profession d'avocat est sans doute celle qui recouvre le plus d'inégalités quant à la rémunération[/citation]

Plutôt la rémunération d'un médecin qui recouvre le plus d'inégalité, secteur privé ou public, etc...

Je ne vois pas le rapport avec le milieu rural, les honoraires seraient différents en fonction du lieu d'habitation ?

les charges aussi alors !!!

@portalys ils ont oublier le mot "Haut" [smile3]

les plus hauts fonctionnaires du ministère des Finances gagnent bien leur vie : entre 15.000 et 20.000 euros nets par mois.

@marianne76

[citation]Il fut un temps où l'on choisissait son métier par vocation et non pas uniquement en fonction de ce que cela peut rapporter.[/citation]

[citation]Je vous parle d'un temps. Que les moins de vingt ans. Ne peuvent pas connaître[/citation] [smile4]

Par **marianne76**, le **28/11/2016** à **12:03**

Bonjour

Tout à fait Kidiboo tout à fait [smile4]

Par **Yn**, le **28/11/2016** à **12:32**

Il y a quand même beaucoup de choses balancées sans aucun fondement sur ce sujet... C'est quoi ce classement ? D'où sort-il ? Je ne vais pas m'amuser à le reprendre point pas point mais quel est le rapport entre le fonctionnaire catégorie C ou B et un prof' d'université ou un haut fonctionnaire ? Quel rapport encore entre un jeune avocat collaborateur pénaliste qui va sans douter ramer et le même jeune collab qui arrive dans un gros cab' en droit des affaires avec des opportunités ? Rien n'est comparable, on frise quand même le n'importe quoi.

Par ailleurs, *Yann* l'a très bien dit : la vie n'est pas juste, on ne part pas tous avec les mêmes chances dans la vie, bref nous ne sommes pas tous égaux. On ne va pas refaire l'habitus de Bourdieu, mais dès l'entrée en maternelle, la différence est déjà opérée entre le gamin qui connaît 3000 mots de vocabulaire et celui qui en maîtrise à peine 500... C'est la réalité socio-économico-culturelle et elle ne va statistiquement qu'en s'accroissant.

Ceci dit, à l'inverse, arrêtons avec le cliché du "fils de notaire va faire comme papa"... Le fils de notaire va aussi devoir enquiller les années de droit, les réussir et même bien les réussir s'il veut intégrer un M2 droit notarial. Certes, il a sans doute un capital social, économique et culturel favorable pour la réussite (cf. ce que j'ai dit avant), mais il va aussi se confronter aux réalités de la vie. Bref, on revient à la nécessité de bosser à l'école puis à la fac. D'ailleurs, sur tous les gens que je connais dans le notariat, aucun n'est "fils ou fille de", et pourtant, ils ont tous trouvé rapidement des postes, et il est statistiquement très probable que certains deviennent salariés et s'associent dans les années à venir. Pas tous, évidemment, mais certains.

Enfin, arrêtez de ne penser qu'à l'argent. Trop d'étudiants idéalisent à ce titre le droit des affaires et se disent "je vais faire ça, je vais être blindé". Oui, vous gagnerez bien votre vie, surtout dans certains gros cab' parisiens, mais allez faire des stages pour voir comment ça se passe... Beaucoup d'étudiants se sont bien fait calmer en allant là-bas. Avoir de l'argent c'est bien, mais avoir du temps pour en profiter, je pense que c'est mieux.

Par **marianne76**, le **28/11/2016** à **12:58**

Bonjour

[citation] Enfin, arrêtez de ne penser qu'à l'argent. Trop d'étudiants idéalisent à ce titre le droit des affaires et se disent "je vais faire ça, je vais être blindé". Oui, vous gagnerez bien votre vie, surtout dans certains gros cab' parisiens, mais allez faire des stages pour voir comment ça se passe... Beaucoup d'étudiants se sont bien fait calmer en allant là-bas. Avoir de l'argent c'est bien, mais avoir du temps pour en profiter, je pense que c'est mieux.[/citation]
Je vous rejoins totalement

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2016** à **13:25**

Bonjour

[citation] Avoir de l'argent c'est bien, mais avoir du temps pour en profiter, je pense que c'est mieux. [/citation]

Exactement !!

Par **sphinx2**, le **28/11/2016** à **15:38**

Je suis d'accord avec Ynn et Marianne.

Je suis membre de plusieurs forums entraide et j'ai vu un échange entre étudiants. On ne peut nier que certaines jeunes perçoivent le droit comme un lieu pour se faire son business.

Certes il faut gagner sa vie mais quand on entend certains discours du genre "je veux faire

notaire pour m'installer le plus vite possible" ca craint.

Pas plus tard qu'hier une jeune marque qu'elle est étudiante en droit et prête souvent ses cours mais que de l'autre sens elle n'a pas d'aide.

Un type a répondu ceci

Anthony En Tony : C'est triste mais c'est la selection naturelle. Dans un monde de bisounours tout le monde s'aiderait s'il n'y avait pas 70 places à un concours pour 4500 candidats .. que X ou Y ait une bonne note c'est bien, qu'il soit en master2 également, mais après il devient un rival au moment de trouver un emploi ou de passer un concours. Faut arrêter de croire que la fac n'est pas un concours, ça ne commence pas qu'après le M2.. Dès lors qu'on rentre dans un cursus études supérieures on devient un concurrent pour l'avenir. Je comprends donc que les gens soient de plus en plus réticents à donner des cours. Faut être cohérent, on ne peut pas se mettre en mode concours / être le meilleur qu'après le M2 si on a pendant 5 ans alimenté le partage des cours à la fac pour encourager les adversaires. Sans pour autant souhaiter que tous ne passent pas en M2, je pense que si au cours de la scolarité quelques uns n'ont pas la moyenne à une matière faute d'avoir le cours c'est pas plus mal: ceux qui ont bossé partent favorisés au moment des revisions de l'entretien/concours. Une fois qu'on a le job et que l'on se retrouve avec des collègues là c'est autre chose."

Ce à quoi je lui ai dit que je trouvais son attitude assez particulière. Réponse de mon interlocuteur.

"Je ne comprends meme pas que tu dises que mon discours n'est pas professionnel puisque j'ai précisé que le raisonnement ne s'applique qu'à l'université et non au travail. L'université c'est la jungle et seuls les bisounours diront le contraire. C'est de la logique. Moins l'adversaire a de connaissances plus tu as de chance d'être au top."

=> Quand on lit ceci mon opinion est que les directeurs de M2 devraient faire une sélection différente car cette sélection M2 encourage vraiment les mauvais comportements chez certains étudiants.

Parler d'adversaires On dirait que ce jeune parle de guerre c'est grave quand même de penser comme ça.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2016** à **16:22**

Bonjour

Malheureusement, ce n'est pas un cas isolé. Quand j'étais en M1, j'ai été choqué de voir certains se réjouir du malheur des autres (contrôle continu loupé).

Comme je l'ai déjà dit sur le forum, mon directeur de M2 ne voulait pas de ce genre d'étudiants. C'est pour cela qu'il faisait passer les candidats par 2 pour observer leur comportement. Si l'un se mettait à enfoncer l'autre, c'était foutu pour lui.

Par **sphinx2**, le **28/11/2016** à **16:31**

Le problème est que la mentalité actuelle est la même sur le marché du travail. Les entreprises coté privé sont pour certaines assez odieuses. Certains recruteurs demandent le cv du candidat et ensuite n'ont même pas la politesse de le rappeler pour refuser sa candidature. Dans la nouvelle génération il y a beaucoup de gens qui écrasent les autres et ça va pas s'arranger avec cette politique d'austérité. On dirait un pays en guerre..

Moi même j'ai vu cette attitude et ce que votre directeur de M2 faisait je crois que c'est pas la majorité malheureusement.

Actuellement règne une sale mentalité sur le marché de l'emploi (je parle du privé).

Je comprendrais jamais cette méchanceté. Il y a aussi des gens qui font la misère au stagiaire car on leur a fait ça à eux. Certains humains sont mauvais.

Par **Poussepain**, le **28/11/2016** à **18:30**

Bonjour Poratlys (et les autres).

Vous évoquez un vieux sujet qui mobilise toujours autant, et ce en enfonçant des portes ouvertes.

Si vous voulez nous faire dire que dans la vie on a plus de chance avec de l'argent, de l'éducation et des réseaux, je pense que personne ne vous contredira. C'est une réalité.

Il est vrai aussi il y'a beaucoup d'appelés pour peu d'élus en droit. Et donc des déceptions.

Il est toujours vrai, que les étudiants gagneront moins que ce Hollywood leur avait promis. (Mais des études sérieuses et quelques recherches permettent assez vite de comprendre la réalité du marché).

Maintenant, comme certains l'ont déjà dit, l'argent n'est pas (que?)le moteur du (bon?) juriste.

Les métiers du droit en libéral sont exigeants et intellectuels. Ils nécessitent du temps, de la réflexion, de l'engagement, des responsabilités, des doutes.

Bien loin de la notion de rentabilité, même si, par force de travail et de persévérance on fini par gagner de l'argent, parfois beaucoup.

C'est pourquoi il s'agit (encore) de professions libérales et non d'un commerce, et que beaucoup rêveraient que cela devienne un commerce (travailler moins pour gagner plus en somme).

En contrepartie on y trouve la possibilité d'être son propre patron, de ne pas s'ennuyer, de rencontrer des gens etc...

Les métiers du privé et du public, qui font moins fantasmer (à part juge peut être), sont en général peu rémunérateurs par rapport aux études, au temps de travail (réel), aux responsabilités et au gain net.

Mais ils sont souvent intéressants et enrichissants (c'est subjectif, je le concède).

Donc en effet, l'étudiant qui veut gagner vite et beaucoup devrait faire autre chose que du droit. Cette réflexion concerne, à ma connaissance, la plupart des professions libérales.

Reste à déterminer les métiers qui permettent de gagner beaucoup en un minimum de temps et d'études et surtout sans sélection (ça se saurait), mais restons sur le droit.

Pour finir, ne vous arrêtez pas trop sur les "fils de". La filière n'est pas bouchée pour ceux qui sont compétents et qui "en veulent" (c'est aussi un choix de vie).

Un "fils de" aura certes plus de facilité, mais il devra réussir ses études, et ensuite rester au niveau. Ses clients ne viendront pas longtemps pour son seul nom.

A l'inverse, un réseau ça se construit, l'éducation ça s'apprend, l'argent ça se gagne.

Pour un "pas fils de" le chemin est sans doute plus dur, mais aussi plus gratifiant, et forcera l'admiration. Il est possible de réussir en partant de 0, on a sans doute tous des exemples, moi en tout cas.

Aller en droit si vous voulez faire du droit, si cela vous passionne. Le reste viendra.

Par **Yann**, le **28/11/2016** à **19:40**

[citation]Il y a quand même beaucoup de choses balancées sans aucun fondement sur ce sujet... C'est quoi ce classement ? D'où sort-il ? Je ne vais pas m'amuser à le reprendre point par point mais quel est le rapport entre le fonctionnaire catégorie C ou B et un prof d'université ou un haut fonctionnaire ?[/citation]

J'allais faire une réponse dans le même registre[smile3] Attention aux classements sur Internet, leur fiabilité laisse souvent à désirer. Voir un top 10 des professions les mieux payées avec fonctionnaire en 5, je ne me voyais pas si bien loti! Il faudra que j'en parle avec mes collègues qui sont à peine au SMIC...

Arrêtons de prendre l'argent comme point de référence! Moi je préfère Calogéro: "On est riche que de ses amis".[smile25]

Par **LouisDD**, le **28/11/2016** à **19:50**

Bonsoir

Je me permets de rajouter, que lisant pas mal les sujets sur Juristudiant, l'association droit et

haut salaire est souvent présente, ce que je trouve dommage, surtout sur les questions posées. Encore demander si le salaire augmente avec l'ancienneté, ou avec tel ou tel facteur, C'est bien ça montre un intérêt pour une carrière, mais juste demander "le droit ça gagne bien ?" pour ensuite dire que finalement on va aller voir ailleurs si la réponse nous déplaît, plusieurs conclusions : peut être que le droit n'est pas fait pour nous si l'on estime qu'on est injustement payé par rapport au cursus, ou alors nous avons à nous poser certaines questions sur le sens de la vie notamment son rapport à l'argent. Comme le dit si bien Yann : "on est riche que de ses amis"(Calogero), Et comme dit l'autre : l'argent ne fait pas le bonheur !

Après remarque qui témoigne d'un certain problème sociétal ou même de mentalité, mais pensez vous vraiment que vous serez un jour satisfait de votre paye ? En cela Aristote et ses désirs vains illustré la société de maintenant.

Et quand un homme politique osé affirmer qu'un pain au chocolat coûte 0.15€, qu'un animateur télé place le SMIC à 2500€, Je pense que certains ne se rendent plus compte de l'argent qu'ils ont comparé à une majorité. Mais pensez vous que si l'on posait la question du salaire, ceux ci ne penseraient pas mériter plus ?

A méditer...

Bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le 28/11/2016 à 22:14

Bonsoir

[citation] Et comme dit l'autre : l'argent ne fait pas le bonheur ![/citation]

Et comme dirait Chris39100 [citation]Ah et si vous ne faites ce boulot que pour conduire des belles voitures ...

Faites voiturier ; ça ira plus vite.

[/citation]

Mais après il faut rester réaliste, la mentalité qui domine le monde d'aujourd'hui c'est malheureusement celle-ci <https://www.youtube.com/watch?v=3IPYX3F-2vo>.

Cela dit, je ne sais pas si ce serait mieux comme ça

<https://www.youtube.com/watch?v=2YXVbyXot9Y> [smile4]

Par **parcourschaotique**, le 28/11/2016 à 22:39

Bonsoir,

Beaucoup d'étudiants pensent que le droit c'est ça.

https://www.youtube.com/watch?v=L1N3WXZ_1LM

Par **parcourschaotique**, le **28/11/2016** à **22:43**

Ou encore ça. Le droit l'outils idéal pour séduire les femmes ? z'avez 2 heures plan en 2 parties 2 sous parties :p

[url= <https://www.youtube.com/watch?v=2BV9YWpufak>]

<https://www.youtube.com/watch?v=2BV9YWpufak>[/url]

Jamais mis les pieds à Assas. Nos futurs juristes ont l'air assez instruits en termes de techniques de drague de chargé de Td.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2016** à **22:44**

Bonsoir

[citation]Beaucoup d'étudiants pensent que le droit c'est ça. [/citation]

Ah bon ?!

Moi je le vois plutôt comme ça

<https://www.youtube.com/watch?v=XVNiWAZe844>

[smile4][smile4][smile4]

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **28/11/2016** à **22:52**

Pour ceux qui souhaitent faire un métier rentable je me permet de vous conseiller un excellent site :

fdj.fr

À ma connaissance, pas mieux pour avoir le meilleur ratio taux horaire...

Par **parcourschaotique**, le **28/11/2016** à **23:07**

Oula vous le voyez violent le droit Isidore :p

La vision de l'étudiant en droit pourrait aussi être celle-là
https://www.youtube.com/watch?v=C_YwNIRrL-w

Il y a ceux qui se prennent pour des avocats
<https://www.youtube.com/watch?v=0ShfDuulqCg>

Ceux qui passent le CRPFA
<https://www.youtube.com/watch?v=MeliwByEX24>

<https://www.youtube.com/watch?v=oE4GkQ57vog>

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **01:02**

J'ai lu vos messages et je suis assez d'accord... Mais il faut tout de même comprendre qu'on fait des études avant tout pour gagner sa vie, et si possible d'une façon relativement meilleure qu'une personne exerçant un emploi ne requérant aucune ou de faibles qualifications. Le caractère long et ardu des études de droit ne peut que renforcer cette mentalité. A moins, encore une fois, d'avoir le luxe de pouvoir étudier uniquement en pensant à se cultiver sans se soucier de l'argent... Combien d'étudiants en droit sont réellement passionnés ? Vraiment passionnés ? Il faut bien souligner que la plupart d'entre-eux parviendront à s'insérer professionnellement après leurs études, mais souvent dans des domaines ayant peu de liens avec le droit. J'ai l'impression que ce sont des études assez ingrates, dans la mesure où les professions réellement intéressantes - et qui motivent d'ailleurs la plupart des lycéens à s'orienter en droit - ne concerneront qu'une minorité des étudiants.

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **01:12**

Je suis d'avis qu'il existe un manque de transparence quant aux débouchés effectifs du droit. Quand je vois un professeur faire miroiter la profession de juge à des L1 (la magistrature, rappelons-le, c'est 200 places par an, dont la majeure partie est raflée par les sortants de Sciences-Po Paris), je me dis qu'il existe une sacrée déconnexion entre le monde universitaire et la réalité. Au vu de l'engouement que suscite cette filière universitaire (la plus prisée), je pense qu'on devrait informer les élèves dès le lycée (et surtout en L1) de toutes les réalités qu'elle recouvre. On devrait leur dire que c'est un concours masqué, que seuls les meilleurs seront acceptés dans les (très) bonnes formations de Master et qu'il ne s'agit pas de valider toutes ses années à la moyenne (et de surcroît aux rattrapages) mais de valider à plus que la moyenne en prenant la peine d'effectuer des stages en licence. Cela permettrait peut-être de limiter la surpopulation en L1 et d'éviter les désillusions. L'université est par essence déconnectée du monde professionnel...

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016** à **07:46**

Bonjour

[citation] J'ai l'impression que ce sont des études assez ingrates, dans la mesure où les professions réellement intéressantes - et qui motivent d'ailleurs la plupart des lycéens à s'orienter en droit - ne concerneront qu'une minorité des étudiants. [/citation]

Mais c'est pareil pour toutes les études

[citation] Je suis d'avis qu'il existe un manque de transparence quant aux débouchés effectifs du droit. [/citation]

Dans ma fac il y a souvent des forums sur les débouchés Bac+2, +3, +4, +5. Mais je trouve qu'il n'y pas assez d'étudiants qui viennent s'informer.

Par **Portalys**, le **29/11/2016 à 11:33**

Ce n'est pas vraiment pareil pour toutes les filières... En médecine, les reçus au concours de la P1 sont certains d'avoir quelque-chose de potable plus tard. En histoire, le débouché logique est l'enseignement. En école de commerce, quand on parvient à rentrer, on est certain d'en sortir diplômé... Le droit, c'est différent : des débouchés riches, mais avec un concours masqué à la clé... souvent ponctué de véritables concours.

Par **Yn**, le **29/11/2016 à 12:26**

[citation]L'université est par essence déconnectée du monde professionnel...[/citation]
Oui et non, en ce sens que ce n'est pas que de la faute de l'université. Mais avant de porter un jugement, il faut prendre en compte tous les paramètres :

- Les étudiants sont tout aussi déconnectés des réalités. Ils pensent que réussir en droit conduit aux meilleurs professions, mais c'est faux : les meilleurs ont les meilleures places. En médecine c'est la même : pour l'internat, les meilleurs vont là où ils veulent (un peu comme en M2), les autres prennent les places restantes et se retrouvent en médecine du travail. On peut multiplier les exemples : un étudiant qui rate ses concours après math spé va se retrouver dans une petite école ou en fac de math, les meilleurs partiront dans les grandes écoles... C'est le jeu.

- En médecine, il y a un *numerus clausus* : autorisons seulement 200 passages en L2 sur 1000 inscrits en L1, il n'y aurait pas autant de sélection en M2. Mais il ne faut pas oublier l'aspect politique de la chose : des étudiants en L2, en L3, en M1, en M2 (même s'il ne mène à rien), c'est autant d'inscrits en moins sur les listes du chômage. Donc, inutile de taper sur l'université à ce niveau-là, c'est un choix purement politique. On préfère être dans l'affichage plutôt que dans l'utile.

Bref, on en revient toujours au même point, seul le travail porte ses fruits. Par contre, ce qui devient problématique, c'est cette tendance à tout systématiquement remettre en cause et ne plus accepter l'échec. C'est ce que je répète souvent à mes étudiants : ils sont les seuls

responsables de leur échec... Tout comme ils sont les seuls responsables de leur réussite.

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **12:39**

Absolument, mais un étudiant en médecine qui passe le cap de la P1 finira au pire généraliste, dentiste, pharmacien ou sage-femme. Combien d'étudiants en droit trouvent du travail dans un domaine n'ayant pas grand chose à voir avec le droit ? Beaucoup, beaucoup... J'ai lu un excellent billet à ce sujet, rédigé par un professeur de droit : <http://patrickmorvan.over-blog.com/article-23224008.html>

"(...) En somme, vous avez une chance sur deux que le droit soit votre métier en fin de Master 1 et, si tel est le cas, trois chances sur quatre d'être un simple employé que l'ennui guettera rapidement (...)"

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016** à **13:07**

Bonjour

Je préfère laissé de côté la médecine qui est un cas à part. Si on prend toutes les autres formations (lettre et langues étrangères, histoire-géographie, sciences "dures", sociologie, économie), la situation est la même, parfois pire.

Tout ça pour dire que ce n'est pas spécifique au droit. C'est le contexte qui a changé. Aujourd'hui il y a beaucoup plus de personnes qui sortent avec un M2 dans toutes les filières, et forcément cela a un impact sur le marché du travail.

En résumé, même si vous changez de filière le problème sera identique.

[citation]En école de commerce, quand on parvient à rentrer, on est certain d'en sortir diplômé... [/citation]

Oui mais pas avec un boulot, donc c'est encore le même problème.

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **13:50**

D'une façon générale, les études universitaires (à l'exception de médecine) mènent essentiellement à la recherche, l'enseignement et la préparation aux concours... Si on veut se spécialiser rapidement, il n'y a pas 36 000 solutions : BTS, DUT, école spécialisée, licence pro...

Par lamusiciennedelaube, le 29/11/2016 à 14:07

Bonjour

Pour Patrick Morvan c'est Faux. Il a prédit aux gens du Cavej qu'ils ne pouvaient avoir de M2. Ce type raisonne comme le marché français c'est à dire en linéaire, de la façon d'un mec qui n'a jamais eu d'hésitation sur sa voie, qui n'est jamais tombé au mauvais endroit au mauvais moment dans une boîte genre la personne tombe pendant des licenciements elle n'y peut rien c'est un mauvais choix mais il est lié au hasard et la personne n'est pas voyante et donc ce type dit aux atypiques qu'ils n'ont aucune chance ce qui est très français.

Comme beaucoup de profs il ne croit pas dans les adultes en reprise d'études par exemple car ce sont des autodidactes et quel prof aurait envie de se faire concurrencer par les cours à distance ? Le bémol que je mets est que le Cavej ne propose pas de TD (perso je pense que c'est un tort). En M1 j'en avais ça m'a bien aidé mais je n'étais plus au Cavej qui est une formule mal conceptualisée le but étant de se faire du business.

Je ne suis pas d'accord avec Yann. Votre raisonnement consiste à dire que les meilleurs sont ceux qui ont fait une grande école etc. Mais vous omettez de voir que certains échouent aussi car ils n'ont pas trouvé leur voie. Et quand on voit les conseillers (eux-mêmes en général sont des gens qui n'ont pas trouvé leur voie).

Je dirais surtout par méconnaissance de la réalité des métiers (normal entre ce que vous imaginez et la réalité il y a un fossé sauf que pour tester un métier et voir ce qu'il recouvre à part par un stage vous faites comment ? même si vous aller voir un professionnel du domaine ça ne vous montre pas une semaine type. Et peu de gens hors stage vous prendront à cause de la confidentialité de leur job. Or le stage s'accomplit dans le cadre d'une formation ce qui implique d'être déjà dans un cursus et donc si vous vous rendez compte que ce n'est pas votre truc trop tard vous êtes orienté. Donc soit vous repartez 1 an en arrière et vous perdez un an soit vous continuez et vous ferez un job que vous n'aimez pas.

En fait votre raisonnement et celui du système français est de considérer que l'étudiant dès le bac sait exactement ce qu'il veut comme si les gens étaient tous nés pour faire le même boulot toute leur vie. Ça manque de passerelle de souplesse d'ouverture d'esprit.

Beaucoup perdent des années car ils n'ont pas de projet. Ils ne savent pas quoi faire de leur vie car personne les aide à trouver leur voie qui ils sont. Donc souvent ils font la même chose que leurs parents ou bien sont orientés par eux. Sauf ceux qui savent mais combien savent réellement. Faites un sondage. En L1 beaucoup diront peut être qu'ils veulent être avocat mais ils n'en savent rien ils disent ça car le droit est assimilé à ce boulot. Combien ont réellement cette vocation et combien changeront en cours de route.

Il y a une idéalisation des métiers. Par exemple beaucoup de gens sont déçus du boulot de juristes. Ils aiment leurs cours mais une fois arrivé sur le terrain ils trouvent que c'est pas ce qu'ils veulent.

Je pense que l'échec est dû soit à une mauvaise connaissance de soi/ ou du métier ou du niveau du métier (on se rend compte que ça nous plaît pas) ensuite une mauvaise connaissance des filières (en effet de nombreuses écoles sont des boîtes à fric qui n'ont que

faire de l'avenir de leurs étudiants et devant la jungle des formations c'est dur de savoir laquelle est la bonne. Egalement une mauvaise connaissance du marché. Et puis en alternance par exemple, il faut trouver la bonne entreprise. Car certaines ne forment pas et sont malhonnêtes et ça l'étudiant ne le sait pas forcément le hasard et la chance ont une part importante à jouer dans la réussite il n'y a pas que le travail.

Il y a des bons étudiants qui se retrouvent en galère car ils se sont mal orientés et pourtant ils ne sont pas moins travailleurs. D'autres n'osent pas. J'ai des amis qui ont arrêté en licence car ils avaient peur de la sélection donc vous ne pouvez pas dire qu'une personne qui n'a pas fait une grande école ou un bon cursus de A à Z est mauvaise.

Ensuite la France ne reconnaît pas les autodidactes. Certains sont pourtant bons ils finissent souvent par créer leur boîte car le système français ne reconnaît que ce qu'il produit donc il faut correspondre aux cases prédéfinies.

Par exemple Xavier Niel était pirate informatique il a appris sur le tas. Il a abandonné ses études qui lui convenaient pas. En informatique les gens veulent des gens d'école ingénieur. Lui est autodidacte il a appris tout seul.

Dès qu'une personne est différente/atypique elle est rejetée par le système. Par exemple est ce qu'on aide les enfants autistes à s'en sortir ? Ben non.

La preuve quand il y a les Jeux olympiques est ce qu'on expose autant les Jeux handicapés ? ben non. alors qu'ils font des trucs plus durs car eux ont un handicap.

Est ce que les boîtes qui signent la charte de la diversité recrutent des atypiques ? non plus. Elles recrutent que des clones moins de 26 ans....

Le tort du système français est surtout de souffrir du symptôme de la diplomite aigüe. Par exemple le système école de commerce est propre au système français.

Selon le système français une personne qui n'est pas bardée de diplômes n'est pas quelqu'un d'aussi intelligent que le surdiplômé. Quand on sort de fac on est cultivé mais on connaît pas grand chose. J'ai plus appris dans mes boulots qu'en faculté où il faut manger des arrêts toute la journée qu'on oubliera assez rapidement. Donc l'intérêt est assez limité. Je ne vois pas en quoi décourager les gens en mettant des matières qu'on croit pas intéressante pour eux en L1 pour les dégouter fera de ces gens des bons juristes.

Il serait plus utile de mettre des matières concrètes dès la L1. Ce qui permettrait de plus de voir rapidement ce qui intéresse chacun. Par exemple l'histoire du droit on s'en balance un peu. On pourrait mettre des matières d'initiation à la place. Au moins ça aurait un intérêt. Car apprendre aux gens la constitution ok c'est bien mais ça on le voit aussi en cours d'histoire et le but est de former à un métier. Car être instruit c'est bien mais le but est de travailler derrière pour gagner sa vie. Donc pourquoi coller des cours d'histoire des carolingiens en L1 ? ça sert à rien.

Quand on sort d'un master on ne sait pas grand chose. La meilleure école est l'école de la vie et le système français (surtout en droit) a des années de retard sur ça. Combien d'années la France a mis pour enfin créer des filières de droit en alternance.

Et encore maintenant il y a plein de filières pro (au moins les gens touchent le terrain genre

en immo on peut faire licence pro master pro immo au moins c'est formateur).

Le revers est que la licence pro couvre moins de connaissances car elle ne couvre que sa branche. Mais la générale est trop générale. Donc si une personne est en M1 elle devrait automatiquement pouvoir terminer le M2.

Il faut reconnaître que laisser ouverts des master qui ne mènent à rien est criminel de la part des directeurs de ces M2 (ce que dit très bien Patrick Morvan). Le raisonnement étant ça me permet d'en vivre et tant pis si l'étudiant va aux casses pipes ce que je trouve hyper égoïste de la part du directeur de M2.

Non les étudiants ne sont pas les seuls responsables de leurs échecs. Si on aidait les jeunes à s'orienter beaucoup ne seraient pas en difficulté.

Par **marianne76**, le **29/11/2016 à 15:16**

Bonjour

[citation]En fait votre raisonnement et celui du système français est de considérer que l'étudiant dès le bac sait exactement ce qu'il veut comme si les gens étaient tous nés pour faire le même boulot toute leur vie. Ca manque de passerelle de souplesse d'ouverture d'esprit. [/citation]

Il est effectivement vrai que certains étudiants ne savent pas exactement que faire après le bac, mais justement les passerelles existent, en L1 les étudiants doivent pouvoir s'ils le désirent se réorienter c'est prévu dans les textes

[citation]Ensuite la France ne reconnaît pas les autodidactes. Certains sont pourtant bons ils finissent souvent par créer leur boîte car le système français ne reconnaît que ce qu'il produit donc il faut correspondre aux cases prédéfinies. [/citation]

Pas tout à fait d'accord, les validations d'acquis cela existent et c'est très utilisé et qui les délivrent hum ? et bien les universités.

Tenez Stéphane Plaza aucun diplôme à la base, il a forcément fait valider sa pratique professionnelle pour qu'on lui délivre un diplôme de droit sinon il n'aurait pas pu ouvrir d'agence immobilière.

Bon je donnais juste cet exemple parce qu'il est connu, mais je connais quantité de personnes qui sont passés par ce biais

Par **Portalys**, le **29/11/2016 à 15:24**

Je trouve néanmoins que P Morvan décrit bien la réalité...

Par **Yn**, le **29/11/2016 à 16:16**

Lamusiciennedelalube, ton message peut s'entendre, je suis d'accord que tout n'est pas

parfait et que des choses pourraient être améliorées, mais ton discours est idéaliste. A te lire, le système doit faire au cas par cas, s'adapter aux particularités de chacun, etc.

En utopie, oui, on fonctionne comme ça, pas dans la vraie vie. Je suis beaucoup plus pragmatique, et là est le sens de ma formule quand je dis que les étudiants sont seuls responsables de leur échec. On peut discuter à n'en plus finir des imperfections, réelles ou supposées, du système, le critiquer, vouloir le réformer, etc. C'est bien beau, mais ça ne change rien au concret. **Pour moi, le pragmatisme l'emporte sur l'idéalisme : on ne changera pas le système, c'est à nous (étudiants, jeunes, etc.) de nous adapter à ce système.**

D'ailleurs, à te lire, on a l'impression que toute erreur d'orientation conduit à la ruine, je ne suis pas aussi catégorique : on a chaque années des dizaines d'étudiants qui ont un ou deux ans de retard, qui ont été en filière X ou formation Y avant de venir en droit (l'inverse marche aussi) et ils s'en sortiront très bien. Perdre une ou deux années, ce n'est pas dramatique, mais on en revient à mon point de départ : la réussite est conditionnée aux exigences du système.

Tous les L1, plus généralement tous les étudiants, sont logés à la même enseigne : les cours délivrés sont les mêmes, les examens sont les mêmes, il n'y a qu'à bosser. Bien sûr que le quotidien de chacun est différent, mais il est selon moi trop facile de renverser systématiquement la donne en tapant sur le système sans se remettre en question.

Voilà d'ailleurs le sens profond de ma remarque : trop d'étudiants, et sûrement trop de gens de façon générale, se plaignent, cherchent des causes extérieures à leur échec... Il faut arrêter avec ça : évidemment que sur 1000 étudiants, une infime minorité va être victime de ses problèmes personnels, de ces soucis de santé, de son origine sociale, et de plein d'autres trucs. Oui, c'est triste, c'est injuste, il n'y a pas à discuter de ça, mais faut-il pour autant faire de cas particuliers des généralités ? Pour moi, la réponse est clairement non, et la cause n° 1 de l'échec est le manque de travail, voire le manque de maturité qui fait que les étudiants sont incapables de se projeter quelques années en avant. Franchement, est-il si difficile de se dire qu'il faut bosser dès la L1 parce que la sélection est forte et arrive seulement quatre ans après ?

Bref, comme je le dis souvent sur ce forum, la sélection en droit se fait par la maturité, entre ceux capables de se projeter un peu dans l'avenir et ceux qui se contentent de subir les choses, ce qui est paradoxal quand on entend, par ailleurs, changer le système.

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **16:35**

Je pense que ce n'est pas une question de maturité mais d'adaptation à la fac. L'enseignement universitaire n'est pas fait pour tout le monde, c'est une certitude. Dommage qu'il n'existe pas des écoles de droit accréditées par l'Etat ! Un encadrement strict pourrait être proposé, augmentant ainsi les chances de réussite. L'exigence de la matière qu'est le droit ne colle pas du tout avec la nature du système universitaire. D'un côté on a une discipline ultra exigeante, qui demande rigueur, travail et cadre, et de l'autre on a un système de "lâchage dans la nature" intégral. C'est bien dommage !

Par **Portalys**, le **29/11/2016 à 16:37**

... Même si effectivement, certains étudiants n'en foutent pas une rame et ne réussiront jamais en droit, que ce soit en fac ou ailleurs. Mais énormément d'étudiants échouent moins à cause du droit que de la fac...

Par **lamusiciennedelaube**, le **29/11/2016 à 18:12**

En L1 si vous changez vous perdez une année.
il n'y a pas vraiment de passerelle après une L1 de droit.

Par exemple si on prend le statut Ajac. C'est un système tellement particulier que je me demande si tous les étudiants savent que ça existe. Pourquoi ? car au lycée ça n'existe pas donc personne ne peut imaginer que ça existe.

Une erreur d'orientation n'est pas dramatique mais si on peut l'éviter c'est mieux.

Pour ma part j'ai fait un peu de fac puis ensuite une filière pro j'ai bossé plusieurs années ensuite. Puis j'ai refait une formation pour me reconvertir ce qui n'est pas de la tarte dans un système qui juge les gens sur l'âge ou sur leur origine du genre un juriste n'a aucune imagination il va aux prudhommes ne l'embauchant pas...

D'ailleurs si vous voulez faire un test poser la question à votre amphi de L1 (dans les niveaux suivants je pense que les gens le savent plus). Mais je ne suis pas sûre du tout que la grosse majorité des L1 soit au courant de l'existence de ce statut ajac.

Même si le juriste doit être curieux, je pense pas que tous les étudiants en L1 aient ce réflexe de s'interroger sur l'existence du statut ajac. Ils sont déjà pour certains noyés dans leur problème de méthodologie. Il suffit de voir les étudiants qui posent des questions ici certains semblent parfois bien paumés.

Je vous invite à interroger vos étudiants entre les niveaux L1 à L3 pour savoir leurs objectifs professionnels combien ont un projet précis de ce qu'ils veulent faire ?

Dans les échecs que j'ai observés ils venaient de
- une partie n'a pas des bons résultats. Donc d'où ça vient ? pas la bonne méthodologie ? pas fait pour lui ? ennui car pas ce qu'il croyait ? Vous pensez qu'il y a tant d'étudiants que ça qui prennent leur pied à saccager une année dans le vide pour le fun ? je pense pas. Pour moi ceux qui quittent la L1 sont ceux qui ont idéalisé le droit du genre l'avocat défend la veuve et l'orphelin ou comme l'auteur de ce topic le droit permet de gagner plein d'argent / une autre partie est là car son entourage lui a dit va là le droit mène à tout tu es sûr de trouver un boulot puis se rend compte qu'elle n'aime pas cette branche / une autre partie ne comprend pas l'intérêt d'apprendre l'histoire des carolingiens pour exercer un boulot et c'est comme ça qu'on lit ici je voudrais faire un BTS notariat ou autre BTS marqué droit car ils s'imaginent que c'est plus ancré dans la vie réelle.

C'est un peu comme les maths au lycée. Quand les gens ont le nez dedans ils ne voient pas

forcément comment elles s'utilisent car aucun prof n'explique vraiment l'intérêt lointain des maths et parce que la façon dont elles sont enseignées font que beaucoup les détestent car ils n'y comprennent rien. Alors que si vous les enseignez en expliquant que telle notion leur permettra de faire de la programmation informatique peut être que le fan d'ordi va faire l'effort de s'accrocher. Or c'est pas toujours le cas.

Oui on peut faire une validation mais pourquoi faudrait-il toujours tout certifier ? Pour Stéphane Plaza de base c'est un autodidacte apparemment et donc il faut forcément un diplôme pour qu'il valide le fait qu'il était un bon autodidacte ?

Ce truc de vouloir tout certifier par la preuve diplômante c'est un peu le business de la formation. Des gens en vivent faut pas l'oublier les profs en premier donc ils ne vont pas dire que c'est mal. Je ne dis pas que le diplôme ne sert à rien je pense juste que certaines matières sont des matières d'agrément et que certains cycles pourraient être raccourcis car on les allonge de plus en plus probablement pour diminuer les chiffres du chômage et puis si l'étudiant fait X ans d'études ça sera aussi autant d'imputer sur sa retraite vu qu'il n'arrivera pas forcément à bosser jusqu'à 70 ans vu que dès qu'on a 50 ans on est vieux pour l'entreprise française. La preuve certaines personnes créent des master bidons juste pour pouvoir être directeur de M2 (et donc gagner plus d'argent).

Maintenant il existe même des certificateurs d'orthographe. Certes, pas mal de gens ne savent plus écrire correctement mais visiblement certaines personnes ont trouvé une façon de se faire de l'argent en inventant ce genre de certification.

Avant on ne demandait pas aux gens de tout prouver. Les gens des années 80 beaucoup se sont formés sur le tas ils n'avaient pas de master et n'étaient pas stupides. Je donne un exemple extrême mais Jean Moulin est devenu préfet avec une simple licence de droit et Albert Kahn est devenu directeur de banque avec une licence de droit. On ne leur a pas demandé un bac+7 à eux.

Certaines boîtes demandent des niveaux élevés aux gens alors qu'eux on ne leur a jamais demandé autant. Par exemple certains notaires sont devenus notaires en passant le concours avec seulement un M1. Maintenant on demande forcément un M2.

Une fois j'avais lu un article d'un juriste qui disait que de son époque avec un Dess on faisait beaucoup de choses et il trouvait ça navrant qu'on demande autant aux jeunes diplômés de nos jours.

Je suis ok que par exemple pour un notaire de ne pas laisser un notaire officier sans diplôme car il y a des actions en responsabilité. Même chose pour un architecte.

Mais si on prend les niveaux du dessous il y a abus. par exemple assistante juridique ne nécessitait pas de master 2 avant 2012. Pourtant les gens ne sont pas plus bêtes. Avant le M2 était un niveau de cadre et la personne titulaire de ce diplôme était juriste.

Donc on dévalorise les niveaux. Donc dans 10 ans on demandera peut être un diplôme d'avocat pour être assistant et l'avocat devra avoir quoi ?

Pour les erreurs d'orientation je pensais plus à celle du genre tu fais une formation tu bosses dans un domaine ta branche s'effondre et là si tu repasses par la casse formation car tu es au chômage les recruteurs te demandent des comptes comme si tu avais commis un crime alors

qu'il n'y a rien à justifier. Tu refais une formation pour pouvoir bosser car ton niveau est inadapté ou parce que les métiers mutent et que le tien a disparu avec les NTIC.

Par exemple avant 2012 tu avais énormément de job d'assistant juridique et aucun ne demandait de M2. Maintenant on a un peu l'impression que la société ne veut que des cadres. Tout le monde ne peut/veut pas être patron.

Ou bien quand une personne ne trouve pas dans sa branche dès lors qu'elle cherche ailleurs elle doit faire face à une série de questionnement même un policier ne poserait pas autant de questions. Et on lui dit vous n'avez pas un profil similaire ben oui normal vu qu'elle se reconvertie elle le sait elle leur dit. Et en plus on la trouve louche car elle refait des études sur le tard. Mais quel mal a t-elle commis ? Certains jeunes font des filières pro car veulent bosser ensuite le marché demande des niveaux plus élevés donc ils refont des études.

Par exemple l'autre fois sur facebook je parlais avec une personne de 40 ans qui était Rh responsable avec un bac+2. Son patron est parti aux USA donc elle s'est retrouvée au chômage. Et on lui dit vous n'avez pas de master. Mais elle a de l'expérience.... Et sauf que quand elle a fait ses études c'était pas la mode de faire 10 ans d'études. A l'époque où elle a fait ses études les filières BTS permettaient de s'insérer rapidement peut être qu'elle avait besoin de gagner rapidement de l'argent tous les parents n'ont pas les moyens de payer des études longues à leurs enfants donc certains font je pense des filières courtes pour cette raison. On ne peut pas reprocher à quelqu'un d'avoir fait une formule pro et de dire tu aurais du faire un master. Sinon on supprime les BTS et on oblige tous les jeunes à faire des formules master. Dans ce cas ok tu peux reprocher aux gens d'avoir fait des études courtes mais proposer des cursus courts et reprocher ensuite aux gens comme ceux de mes exemples de pas être des bosseurs car ils n'ont pas fait des bac+ X c'est peu rationnel car c'est l'Etat qui proposait ces formules là.

Autre cas. Une fois chez pole emploi j'avais croisé une fille qui s'était arrêtée de travailler pour élever ses enfants et avait donc un trou. Même si dans la théorie on dira le trou se justifie en mettant en avant qu'elle a plein de qualités du type la patience avec ses enfants, qu'elle sait gérer un budget, etc. il faut être réaliste le patron voit des jeunes qui arrivent tout le temps entre la fille qui a élevé ses enfants pendant 7 ans et le jeune il préfère le jeune qui coute pas cher qu'il croit plus maléable et plus adaptable que quelqu'un qui était hors du marché. Pourtant où est la différence avec le lycéen qui lui n'a jamais bossé dans l'entreprise ? aucune. La femme au foyer a un plus elle a déjà vécu en entreprise.

Le jeune a pour lui sa jeunesse (la société française n'aime pas trop les vieux) et sa capacité à apprendre rapidement (bien que les vieux le puissent aussi vu qu'on entend parfois des gens faire des thèses ou passer le bac en étant en retraite). De plus souvent les anciens ont pour eux ce recul sur le monde qu'un jeune n'a pas, la patience et l'indulgence car ils sont passés par là.

Une fois en entretien j'étais derrière une personne et la recruteuse était plus jeune. Selon sa théorie étant plus âgée le candidat n'acceptera pas de se laisser manager. Je pense que le problème vient plus du patron mal à l'aise et que beaucoup de gens plus vieux ont l'humilité de recommencer à zéro car ils ont besoin de ce boulot. Et donc c'est vraiment dommage de pas laisser la chance aux gens juste pour une histoire d'âge.

Je suis assez d'accord avec Portalys ce n'est pas une question de maturité de se projeter dans un job. D'ailleurs pourquoi des gens qui ont un bon salaire plaque tout parfois à 30 ou 40

ans ? C'est parce que quand tu sors du lycée tu as une vision qui est différente de celle que tu auras à 30 ou 40 ans. Par exemple à 20 ans tu vas peut être te dire Disney c'est fun j'ai envie de bosser chez eux mais à 30 ans tu penseras surement différemment. On ne peut pas exiger d'un lycée d'avoir une vision globale du marché. Le lycée étant un univers scolaire donc pas orienté marché du travail.

Après je suis d'accord avec toi que certains étudiants foutent rien.

Je pense que ce n'est pas une histoire de bosser mais une question de savoir si le système fac te correspond ou pas. J'ai connu des étudiants qui vivaient mal le système fac pas sur les plans notes mais sur le fait que tu es très isolé en faculté. Et tout le monde ne gère pas forcément bien cette solitude. En fac de droit ce n'est pas super évident de se faire des amis et même s'il faut se dire qu'on fait des études pour soi reconnaît que la solitude en université est assez dure à vivre.

Moi je me souviens j'ai fait une année de L1 et après j'ai fait une formation pro car je suis quelqu'un qui fonctionne à l'apprentissage/application ce qui est pragmatique. Donc à l'époque pour un truc il fallait faire un exposé et je suis tombée sur une fille qui foutait rien. Donc j'ai tenté d'expliquer à cette fille

Par **lamusiciennedelaube**, le **29/11/2016 à 18:21**

Et la fille s'en foutait elle venait pour une bourse. Du coup j'ai fait l'exposé entier je l'ai divisé en 2 car moi j'avais pas envie de planter mon année. Elle, elle s'en foutait la carte étudiante lui permettait d'avoir le restau U et le ciné pas cher...le droit elle n'en avait rien à faire. Donc je vois très bien les étudiants dont tu parles. Mais donc si tu fais des mauvais choix de groupe ou de coéquipier c'est compliqué de survivre en fac . Personnellement c'est surtout cet isolement que j'ai trouvé dur en fac.

Ma fac les gens venaient et partaient comme dans un moulin car le lieu où elle était située (face de province) fait que les gens repartaient chez eux pour bosser à cause des trajets. Donc difficile de se faire des amis dans ce genre de conditions. Donc je suis aussi partie en voie pro pour cette raison. même si on ne fait pas d'études pour les autres je trouve très difficile de faire des études en étant isolé. Après ça dépend des gens mais moi je peux pas je suis quelqu'un naturellement social et j'ai besoin d'être avec des gens.

Par **Jb1**, le **29/11/2016 à 18:26**

Bonjour Portalys,

En effet, certaines de tes observations sont justes, et légitimes. L'université et l'enseignement du droit qui s'y fait sont perfectibles, et l'orientation est en France un problème important pour les jeunes bacheliers.

Cependant, je ne peux qu'être d'accord avec Yn, et poussepain, qui apprécient la situation

avec les nuances et le recul nécessaire à toute analyse.

Que l'enseignement soit un domaine perfectible au sein de nos universités, que les différences socio-économiques jouent un rôle important dans l'avenir des étudiants, que l'étude du droit sous ses diverses formes demande un travail long et parfois fastidieux pour se démarquer... sont tout autant d'observations plus évidentes que pertinentes. Ces problèmes sont complexes, et les situations à proposer sont celles qui tendent vers le mieux, avec pragmatisme et sans illusions idéalistes. (si "solution" il y a à apporter... je ne vois pas vraiment un problème dans la sélection et dans le "concours caché" que vous dénoncez dans l'université, mais plutôt une réalité en accord avec la compétition qu'est le marché du travail, et la vie du travailleur en général ; avis entièrement personnel et de fait, biaisé)

Le système de la faculté il est vrai, demande aux étudiants de faire preuve d'autonomie, de rigueur et de méthode. Si ce système ne convient pas à tout le monde, dire que les étudiants sont livrés à eux-mêmes me semble réducteur, voir complètement faux. L'acquisition de ces qualités n'est elle pas d'une part, l'un des buts premiers poursuivi par le format des enseignements de l'université ? Ne peut on demander d'autre part à des élèves autour de 18 ans de faire les efforts leur permettant d'acquérir ces compétences, pour leur bien et surtout pour leur avenir ? Enfin, sommes nous vraiment seuls nous étudiants, pour "réussir notre droit" ?

Les chargés de TD, les associations étudiantes, l'immense collection de blogs/manuels/guide écrits soit par des étudiants, soit par des professeurs de droit, les forum d'entraide comme celui ci sont en première ligne pour soutenir l'étudiant impliqué et de bonne volonté, dans sa démarche de progrès et d'apprentissage au sein de l'université.

Pardonnez moi de ne pas comprendre le coeur du problème que vous posez. Le manque ressenti de débouchés du droit, ou la rémunération vous semblant trop basse de certains des "métiers du droit", l'inégalité des chances des étudiants en droit que vous ressentez, ou même le manque de suivi de ces derniers... Beaucoup de sujets radicalement différents, pour au final si je comprends bien, dire que le droit, c'est à fuir absolument ? (sauf pour les enfants privilégiés, les masos voulant faire des études non "rentables", ceux prêts à ne pas gagner leur vie, ou les "doués" naturellement (?) de l'autonomie et de la rigueur imposées par la jungle où nous nous voyons livrés, pauvres L1)

Ce triste tableau que vous dressez là, n'est pas celui de la réalité à mon sens, mais plutôt votre ressenti vis à vis d'études ou plus simplement d'une filière qui ne vous conviennent pas et que vous subissez. Nous disposons en tant qu'étudiants de tous les outils nécessaires à notre réussite. Sont-ils perfectibles ? Oui, c'est évident et ceux qui proposent ces outils travaillent en permanence à les améliorer. Vont-ils permettre à l'étudiant feignant, involontaire ou peu attiré par le droit (Je ne me permettrait évidemment pas de vous juger et encore moins de cette manière, et vise ici bien évidemment l'immense majorité de ceux qui échouent que vous citez plus haut), de réussir et d'obtenir une rémunération (en compensation de quels efforts, du coup) élevée avec un lien de causalité direct ? Non, et je dirais que ce n'est pas un défaut, et que cette situation est celle de toutes les facultés, qui mettent l'étudiant dans les conditions de la réussite, en lui donnant le ballon et lui demandant de transformer l'essai par son travail, sa volonté, sa rigueur et sa détermination.

Je pense qu'on peut s'épanouir à travers des études de droit qui ne sont pas une fin en soi mais, comme toutes les études, un cheminement vers l'avenir auquel on prétend. Que cet épanouissement n'est pas forcément synonyme d'argent, de gloire ou de notoriété. Que les

études de droit offrent une multitude de débouchés, bien au delà des seuls carrières d'avocats (qui exercent pourtant une immense variété de fonctions à travers des centaines de compétences et de rôles différents, à travers leurs spécialisations et profils) notaires et huissiers, dont l'accès est possible d'ailleurs via le travail, en témoignent les membres du forum concernés et les milliers d'étudiants de tous milieux qui exercent ces fonctions. Ces débouchés sont très ou très peu rémunérateurs, et ont tous leurs avantages, leurs défauts, et leur sélectivité.

La formation qui nous est proposée n'est pas parfaite, le système éducatif dans lequel elle s'inscrit non plus, et le marché du travail à la sortie de celui-ci non plus. A nous étudiants, d'accepter ces injustices et ces imperfections, inhérentes à tout ce que nous humains entreprenons, et d'essayer de tirer de ce que nous jugeons être le meilleur. La faculté n'est pas là pour fournir directement une promesse de travail à celui qui s'y inscrit selon moi. C'est un tremplin dont le faible coût pour un étudiant même non "fils de", permet de se donner les moyens de réussir, et à lui de déterminer ce que sera sa réussite, dans le domaine qui lui plaira.

Les mieux placés pour changer ce système qui vous déplaît tant, ce sont ceux qui en font partie. Et si vous aspirez tant à réussir votre vie professionnelle grâce à vos études de droit, donnez-vous les moyens de réussir car les outils sont juste là, sous notre nez.

Vous l'aurez compris je suis étudiant en première année, et agacé de ce discours que vous tenez ici Portalys, et que tant d'autres tiennent dans mon amphithéâtre. La frontière entre l'élève qui n'aime pas le droit, échoue à la faculté et qui choisit de se réorienter et celui qui échoue (pas forcément dans les notes uniquement, mais aussi dans le plaisir des études) et accuse un système inégalitaire, injuste, mal adapté et bouché sans avoir fourni l'effort ni d'améliorer dans la mesure de ces capacités ce système, ni de faire avec en tentant d'accepter que les études et la vie sont difficiles... est primordiale à mon humble avis. Et si j'ai beaucoup d'empathie pour les premiers et leur souhaite de trouver leur véritable voie, je n'aurais pour les seconds et pour tous les étudiants que nous sommes qui blâment tous et tout, que ces derniers mots:

Prenons un peu de recul, documentons-nous, réfléchissons aux solutions qui s'offrent à nous puis agissons. La critique du "système" est facile, se remettre en question, surtout à notre jeune âge, beaucoup moins.

Par **lamusiciennedelalube**, le **29/11/2016 à 18:35**

Hello

Je ne sais pas pour qui tu parles perso j'ai 31 ans donc j'ai de l'expérience dans le monde pro et dans les différents cursus.

Tu n'es qu'en L1 et tu n'as jamais mis les pieds dans le monde du travail donc comment peux-tu juger des gens plus vieux que toi qui eux ont travaillé et donc ont largement de quoi comparer la différence entre ce qu'on peut voir en filière universitaire et le monde réel.

J'ajoute aussi que les gens qui se réorientent ne sont pas des ratés comme tu l'indiques avec

une condescendance immature.

Par exemple un de mes amis a fait partie d'un PSE dans une banque est-il un raté ? Certainement pas. En droit on voit beaucoup des L1 posait des jugements de valeur alors qu'ils ne sont pas encore aller se frotter au monde réel.

On en reparlera quand tu auras trimé un peu tant dans le monde pro que dans les années supérieures car en L1 tu n'as encore rien vu ni de la vraie vie ni du monde pro.

Ajoutons à ceci qu'une expérience personnelle ne se résume certainement pas à un diplôme ca serait réduire l'humain à peu de chose.

Donc effectivement tu devrais commencer par appliquer ce que tu indiques "prendre du recul".

Et je t'informe qu'une reconversion implique de reprendre un autre chemin et nécessite certainement plus d'humilité que la critique facile d'un L1 qui vit encore chez ses parents n'a pas de problématique de loyer etc.

Par **Jb1**, le **29/11/2016** à **18:56**

Navré que tu aies pris ce message contre toi lamusicienne ! Il n'est d'abord contre personne, et s'adresse à l'auteur de ce post qui a donné son point de vue, auquel je répond, sur la faculté, les études de droit, les "fils de" et tout un tas d'autres questions dont je parle ici...

Loin de moi l'idée de critiquer ceux qui se réorientent comme je le dis dans mon message, car c'est un bon choix quand des études ne conviennent pas à quelqu'un, qui est souvent synonyme de réussite futur car ils peuvent y trouver l'épanouissement, c'est un choix qui leur appartient et qui montre une bonne maturité et justement, le recul dont ne fait pas preuve portalys. J'ai rédigé mon message pendant que le tien était rédigé, et ai posté sans voir tes messages qui précédaient celui que j'ai posté. Je m'adresse à Portalys qui justement comme moi est en L1 et se permet de critiquer tout un système éducatif et d'en faire une caricature qui ne me semble pas juste, au lieu de se remettre en question.

Navré si mon message n'était pas explicite, il ne t'était pas adressé et les idées que j'y ai émises sont peut être donc mal interprétées... ce n'était pas mon intention, et je préfère donc le clarifier.

Par **lamusiciennedelaube**, le **29/11/2016** à **19:06**

ok pas de souci :-)

Par **Jul63**, le **29/11/2016** à **20:53**

Bonjour à tous,

Personnellement, je ne pense pas que le droit soit un domaine bouché. Au contraire, les études de droit mènent à tout.

A cela, il faut y ajouter un MAIS.

Tout d'abord dans le cadre des études universitaire, le Master 2 de Droit reste trop THÉORIQUE. Tu sors de tes études et tu n'apprends pas à rédiger des actes juridiques. Tu apprends sur le tas en entreprise. D'où l'importance d'avoir quelqu'un qui va te former dans ta vie professionnelle.

Le résultat est frappant, pour un premier job, il faut parfois plus d'un an.

Toujours sur l'aspect professionnel, aujourd'hui faire du droit n'est plus suffisant. Il faut passer d'autres diplômes tels que les LLM, MBA pour compléter ta formation.

Enfin, et c'est ma vision, le juriste à une place bien particulière dans l'entreprise. Dans le mauvais coté, c'est le mec chiant que va te dire ce que tu peux ou ce que tu ne peux pas faire. C'est aussi, un métier qui est dominée par d'autres profession. Un juriste en cabinet d'avocat ou en cabinet d'expertise comptable sera bloqué dans son évolution. Car dans ces structures la promotion professionnel passe pour le métier dominant.

Mis à part ces cotés chiant, le droit est une matière passionnante à vivre au quotidien. Autrement dit, le droit ne sera jamais bouché pour une personne passionnée par ce qu'elle fait.

Par **Portalys**, le 29/11/2016 à 21:14

Jb1 : je ne critique pas, je constate simplement la réalité. Tout le monde est égal sur le papier, mais la réalité est bien différente. Non, il ne suffit pas de réussir ses études pour devenir huissier de justice. Allez trouver un stage chez un huissier quand vous même n'avez pas un proche huissier... C'est possible mais très difficile. De plus, comme je l'ai déjà dit, à travail égal, le fils d'avocat réputé et le fils d'ouvrier auront tous les deux les mêmes chances d'accéder à la profession d'avocat. Mais, et c'est là toute la différence, le premier partira avec des avantages énormes : il pourra bosser chez Papa et reprendre le cabinet un jour. Le second devra cravacher en temps qu'avocat salarié, probablement toute sa vie. Car monter son propre cabinet, ça coûte cher, surtout quand on a besoin d'argent immédiatement (cf le fils d'ouvrier qui n'a personne pour l'aider financièrement). Il faut arrêter de se fourrer le doigt dans l'oeil ! Tout n'est pas aussi simple que ça... Il ne suffit pas de réussir ses études, il faut aussi avoir le coup de pouce de la vie pour pleinement réussir dans le droit. Le concours de l'ENM en est également un bon exemple : quasiment tous ceux qui l'obtiennent sont issus de Sciences-Po Paris. Le profil type de l'auditeur de justice est une jeune femme aux parents aisés, excellente élève, ancienne élève de Sciences-Po. Elle n'a eu aucun mal à trouver l'argent pour se financer une prépa privée au concours...

Par **Portalys**, le 29/11/2016 à 21:21

... et même si il existe des prépa "égalité des chances", on ne m'enlèvera pas l'idée que c'est une vaste plaisanterie. C'est juste du maquillage, de l'artificiel pour dire "vous voyez, tout le monde est sur un même pied d'égalité !". Même chose pour l'ENA qui tente de se "démocratiser", mais personne n'est dupe.

Par **LouisDD**, le **29/11/2016** à **21:22**

Salut

Une question à méditer.

Vous affirmer qu'il faut ce "coup de pouce dans la vie" pour réussir. Voulez vous prouver ici qu'une force supérieure existe ? Car sinon comment expliquer le premier homme de votre merveilleuse chaîne du fils de ? A part des études et un travail de qualité...

Moi je dis ça...

A plus

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **21:24**

C'est simple : à une certaine époque, tout était plus facile. Il y avait moins de concurrents sur le marché du travail, les banques prêtaient plus facilement... Ce que je dis s'applique à la France de 2016.

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **21:27**

De nos jours, le M2 est devenu la norme... Il existe une inflation des diplômes, et la demande est nettement supérieure à l'offre sur le marché juridique. Le droit est, rappelons-le, la discipline qui attire le plus de monde à l'université française. Pas besoin d'avoir un doctorat en économie pour comprendre que le marché juridique ne pourra jamais absorber efficacement tous les diplômés en droit qui sortent chaque année. Ceux qui s'en tirent vraiment gagnants, c'est encore une fois ceux qui sont aidés par la "force invisible" qu'est le fait d'être "bien tombé".

Par **Jb1**, le **29/11/2016** à **21:57**

On est d'accord sur le point du "trop grand" nombre de master 2 délivré qui signifie qu'un master 2 n'équivaut pas à un "bon emploi" directement...

Et personne ne contredit le fait qu'avoir de l'argent facilite la réussite. Mais dire que c'est uniquement le cas dans le droit, ou que le droit n'est pas une bonne filière à cause de cet "avantage" conféré par l'argent et le milieu social, ou pire, qu'il est impossible d'accéder à des

postes à responsabilité ou de réussir professionnellement sans des parents aisés ou un piston... c'est tout simplement faux. Comme l'ont dit les personnes avant moi, c'est une évidence que des parents d'un milieu favorisé auront statistiquement des enfants qui gagneront mieux leurs vies, ou bien qu'ils ont plus de chance de réussir... Mais il ne faut pas faire de cette réalité, qui est présente dans absolument tous les domaines d'études, une spécificité du droit, qui fasse que sans cette "force invisible" dont vous parlez, on n'aille pas en droit si ça nous chante... car il est possible, même si plus difficile, de réussir sans parents aisés. Personne de sensé ne dit que l'égalité des chances est une réalité. Mais par contre, qu'il est possible via son travail et son sérieux ainsi que par l'utilisation des nombreuses ressources à notre disposition de réussir même sans parents aisés en France est possible, c'est aussi une réalité, et une chance/réussite. Ne mélangez pas ce qui n'a pas lieu d'être... l'article du professeur Morvan, qui semble être à la base de certains de vos raisonnements, est très juste. Mais il cherche à aider les étudiants à faire leur place dans ce système compliqué en se démarquant, en leur donnant des pistes d'améliorations pour justement réussir dans ce système, là où vous faites simplement un constat, complètement exagéré, sur la réalité du marché du travail et des débouchés qu'offrent les facultés de droit. Je comprends votre pessimisme, mais à en juger par les exemples de réussite du forum, ou tout simplement par les témoignages d'anciens et d'actuels élèves de M2 sélectifs, la place du piston et de l'argent, aussi existante qu'elle soit, n'est pas LE facteur de réussite majeur, car il peut être surmonté et dépassé.

Par **Jb1**, le **29/11/2016** à **22:02**

Alors oui, Portalys, les études et la vie sont injustes... mais si vous désirez vous dresser en rempart contre l'injustice, alors peut être trouverez vous votre place dans une carrière juridique... au risque d'être déçu, si vous pensez que "l'égalité des chances" est possible partout et pour tous, quand le monde est profondément inégalitaire.

Par **Portalys**, le **29/11/2016** à **22:13**

Vous avez raison ! Mais comme je l'ai déjà dit quelques pages avant, le piston est un facteur énorme de motivation, car on sait où on va et ce qui nous attends à la sortie. L'étudiant qui part de "rien" devra en plus se motiver tout seul, en n'ayant aucune certitude quant à sa réussite éventuelle...

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016** à **22:21**

Bonsoir

Purée ce sujet est vraiment actif ! La dernière fois que je l'ai consulté il ne comptait que 5 pages

Alors

[citation] Est ce que les boites qui signent la charte de la diversité recrutent des atypiques ? non plus. Elles recrutent que des clones moins de 26 ans.... [/citation]

Là j'aurais tendance à être d'accord, car depuis que j'ai pris mes fonctions d'admin, j'ai eu au moins 4 ou 5 personnes qui étaient en reprise d'études et qui galéraient beaucoup plus que "leur jeune camarade" pour trouver un stage en M2. Il est clair que les personnes en reprise d'étude ne sont vraiment pas aidées et c'est bien dommage !

[citation] la place du piston et de l'argent, aussi existante qu'elle soit, n'est pas LE facteur de réussite majeur, car il peut être surmonté et dépassé. [/citation]

Tout à fait d'accord !

Par **Portalys**, le **29/11/2016 à 22:25**

De toute manière, celui qui est vraiment passionné par le droit aura toutes les raisons de poursuivre ses études. Tous les docteurs/professeurs sont des gens passionnés. D'ailleurs, il est impossible d'arriver au doctorat sans être passionné par le droit... Tant le travail à fournir est important et complexe. Mais je pense que si la passion est absente, autant arrêter et faire autre chose, surtout si on n'a pas la chance d'avoir du piston. Les critères de rentabilité des études de droit sont donc divers, et ce qui est vrai pour l'un ne le sera pas forcément pour l'autre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016 à 22:28**

Bonsoir

[citation] D'ailleurs, il est impossible d'arriver au doctorat sans être passionné par le droit... Tant le travail à fournir est important et complexe. [/citation]

Ben je me souviens que Rachel avait évoqué sur le forum le cas d'une fille qui poursuivait en thèse juste pour conserver son statut d'étudiant.

http://www.juristudiant.com/forum/sujet.php?id_sujet=27893&PAGE=1

Après, c'est sûr qu'il y a de forte probabilité qu'elle abandonne en cours de route.

Par **LouisDD**, le **30/11/2016 à 07:53**

Salut

Je tiens aussi à remercier les intervenants sur ce post d'avoir réussi à ne pas monter dans les

tours sur plus de 8 pages !

Continuez ainsi c'est super : vous rendez actif un post et vous argumentez bien !

Bonne continuation

Par **Portalys**, le **30/11/2016** à **08:18**

C'est démentiel ! Se forcer à faire une thèse juste pour échapper à la vie active... Bonjour la perte de temps... Je ne comprendrai jamais ces gens qui s'acharnent quand ils n'aiment pas ce qu'ils font... Ca vaut aussi pour les étudiants qui redoublent 2,3, 4 fois ou plus durant leur cursus mais qui persistent quand même...

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2016** à **08:44**

Bonjour

[citation] Se forcer à faire une thèse juste pour échapper à la vie active... Bonjour la perte de temps... [/citation]

C'est surtout son directeur ou sa directrice de thèse ainsi que le directeur ou la directrice du centre de recherche qui risquent d'avoir un goût amer dans la bouche lorsqu'elle abandonnera.

[citation] Ca vaut aussi pour les étudiants qui redoublent 2,3, 4 fois ou plus durant leur cursus mais qui persistent quand même...[/citation]

Je suis entièrement d'accord. Pour certains il y a la pression familiale (surtout en médecine et en droit). Ils sont souvent dans le déni, et pense que l'année prochaine sera la bonne. C'est comme le flambeur qui est toujours persuadé qu'il va se refaire.

Par **Portalys**, le **30/11/2016** à **12:16**

Le droit n'est pas fait pour tout le monde, c'est une certitude... Soit on a la fibre juridique, soit on ne l'a pas, et si c'est pour valider sa licence péniblement à 10 de moyenne... Autant changer de voie

Par **Yn**, le **30/11/2016** à **13:31**

Je reviens sur deux points très intéressants qui ont été précédemment soulevés.

1/ On reproche souvent une formation "trop théorique" à l'université, mais il faut bien

s'entendre sur ce que l'on met derrière ce mot. Déjà, affirmer que les M2 sont trop théoriques, c'est largement faux : de très nombreux sont on ne peut plus concret, et il n'est pas rare que beaucoup d'interventions soient faites pas des professionnels et soient de vrais cas pratiques rencontrés par ledit professionnel. Après, si le M2 n'apporte rien, c'est qu'il est mauvais et puis c'est tout.

Ceci dit, je pense que les enseignants ont une responsabilité dans la part de "l'approche concrète du droit"... Quand on ne fait que des dissertations ou des commentaires axés sur des choses très théoriques, ça n'aide pas. Par contre, les étudiants ont aussi une part de responsabilité : très peu apprennent le droit en ayant le souci de savoir ce qu'ils se passent en pratique. C'est assez paradoxal : d'un côté, ils critiquent l'aspect "trop théorique" mais quand ils ont des cas pratiques, ils s'enferment dans cette théorie et oublient... l'aspect pratique.

J'ai encore eu le cas ce semestre : les étudiants devaient plancher sur un cas pratique pour le galop, il y avait des chiffres, divers événements, et il fallait notamment déterminer ce que la caution devait *in fine* payer. Bref, quelque chose de très concret. Or, beaucoup d'étudiants se contentent de la théorie : ils posent la règle, sa conséquence, mais rien sur le concret sur ce que doit payer la caution... Ce n'est qu'un exemple, mais il est particulièrement révélateur, on peut transposer aux régimes mat', aux successions, aux pro-coll, etc.

Tout ça pour dire que les étudiants aiment beaucoup opposer la théorie et la pratique, mais je doute de plus en plus de la pertinence. Après, si la pratique se résume à rédiger des conclusions ou des clauses dans un contrat... On apprend ça en M2, en stage et à l'école d'avocat, je ne suis pas sûr que ce soit le rôle de l'université.

2/ Je vois de plus en plus fréquemment qu'il est nécessaire de compléter un cursus juridique par un LLM, un MBA, etc. Mais c'est un cas très particulier, il ne faut absolument pas en faire une généralité, on doit tourner à moins de 5% des étudiants (et encore, je pense être très optimiste). Parmi tous mes camarades de promo, pratiquement aucun n'a fait un LLM ou MBA et ils se sont tous très rapidement insérés dans le marché du travail, et il s'agit pourtant des M2 DIP, DCI, arbitrage de Paris... soit des formations qui se destinent aux problématiques internationales. Donc, évidemment, ce qui vaut pour eux, vaut pour les étudiants qui se destinent au droit "franco-français". Bref, encore une rumeur qui se propage et qu se transmet sans réel fondement.

Par **Portalys**, le **30/11/2016** à **13:45**

La réalité est qu'aujourd'hui, pour avoir un poste réellement intéressant dans le domaine du droit, il ne s'agit plus d'avoir un bête M2. Il faut avoir un bon M2, d'autres diplômes ou réussir un concours... La plupart des M2 tout court s'insèrent effectivement vite, mais souvent dans des domaines n'ayant pas grand chose à voir avec le droit en temps que tel. Combien de bac+5 en droit se retrouvent secrétaires juridiques ? Le problème n'est pas de s'insérer ou non mais d'avoir un travail qui correspond aux études que l'on a suivi. Et là, en l'occurrence, c'est un peu la roulette russe, tant le marché juridique est saturé. Voilà pourquoi j'ai créé ce topic, pour souligner une réalité qui parfois fait mal... C'est quand même terrible de se battre pendant 5 ans voire d'avantage, pour au final ne rien décrocher d'intéressant, ou de se décourager en voyant qu'il faut obtenir d'autres diplômes. C'est également pour cela que je

dis que les études de droit sont "ingrates" : c'est beaucoup beaucoup d'efforts, de masturbation intellectuelle, pour souvent pas grand chose. Et cela rejoint l'idée du piston : le "fils de" n'aura jamais ce problème : il aura juste à faire ses études "lambda" pour bosser dans le droit pur.

Par **Portalys**, le **30/11/2016** à **13:48**

... C'est une question évidente de loi de l'offre et de la demande. En 2016, les études (de droit) se sont démocratisées. Ce qui était rare dans les années 70 ne l'est plus du tout aujourd'hui. Et contrairement à des secteurs comme l'informatique ou les nouvelles technologies, le droit reste le droit, difficile de créer de nouveaux postes, de nouveaux métiers... C'est un domaine fixé.

Par **Portalys**, le **30/11/2016** à **13:56**

Alors, à partir de là, trois possibilités :

- Soit on est passionné et doté d'une motivation à toute épreuve, et on fonce (mais toujours avec "le doute de").
- Soit on décide d'arrêter/de ne pas commencer le droit pour se diriger vers des filières plus sûres.
- Soit on ne sait pas trop, on termine ses études tant bien que mal "au cas où" et on espère une aide divine...

Par **Iamusciennedelaube**, le **30/11/2016** à **14:19**

Bonjour,

Je pense qu'il serait possible de créer des nouveaux métiers liés au droit. Notamment dans le domaine du droit numérique. Je ne parle pas de PI mais de droit numérique.

S'il n'y a rien de neuf de créer c'est peut être aussi car le droit est un milieu assez conformiste donc qui a du mal à créer de nouvelles choses. C'est dommage car il y a des choses très intéressantes à creuser dans certains domaines actuels.

En droit il y aurait beaucoup à faire c'est un problème de moyens financiers.

Pour ce que disait Yann, je trouve que la dissertation n'est pas un exercice très utile pour la vie active. Les cas pratiques et exos du type consultations juridiques sont plus intéressantes.

Je comprends très bien que vous fassiez des dissert pour vérifier si l'étudiant a assimilé des notions s'il a un esprit structuré mais la dissert est un exo inadapté au monde de

l'entreprise....La note de synthèse serait peut être plus appropriée.

Le commentaire d'arrêt n'est pas forcément inutile car dans 2 de mes jobs j'ai vu qu'il était utilisé. L'un était en journalisme juridique dans une assoc. Les juristes analysaient des arrêts pour rédiger des articles dans ce journal.

Et dans un de mes jobs je travaillais avec une clerc et dans le cadre d'un divorce j'ai analysé un arrêt. Donc je pense que concernant le commentaire d'arrêt il est intéressant.

Par contre je trouve que la fac est trop orientée sur cet exercice là qui reste quand même plus utilisé coté avocats et qu'on ne diversifie pas assez les exercices. L'exercice le plus intéressant est le cas pratique très ancré dans la vie réelle.

Justement ma question est pourquoi attendre le M2 pour faire découvrir les exercices plus concrets dont vous parlez.

En L1, il est normal d'expliquer aux débutants le fonctionnement des juridictions, ce sont des bases. Par contre certaines matières comme l'histoire ne sont pas super utiles. Le lycée est fait pour faire cette partie. Dans le supérieur on forme les gens pour leur futur boulot. Donc autant les former à des choses exploitables en entreprise.

Par **Portalys**, le **30/11/2016 à 14:21**

Je suis entièrement d'accord avec vous ! Cela explique une grande partie des abandons en droit : trop de brassage de vent. On devrait créer des filières de droit pour chaque domaine, chaque type de droit. Le système universitaire actuel est mal fichu, et c'est bien dommage.

Par **lamusiciennedelaube**, le **30/11/2016 à 14:23**

Par exemple le droit de l'environnement est un domaine où il y aurait à faire. des master existent mais très peu d'offre et là c'est une histoire d'argent. Ca rapporte pas assez de défendre l'écologie, le droit des affaires par contre est un bon business.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2016 à 14:28**

Bonjour

[citation] Justement ma question est pourquoi attendre le M2 pour faire découvrir les exercices plus concrets dont vous parlez. [/citation]

J'avais un professeur qui dès le M1 organisait des simulations de plaidoiries pendant les CM. On faisait 1h de cours, 1h30 d'analyse du dossier en groupe, et 30 minute de passage à l'oral (partagée entre chaque partie bien sûr).

Le problème ce que certains étudiants ne jouaient pas le jeu et se plaignaient en disant des

trucs du genre "Faut qu'il comprenne qu'on ne veut pas tous être avocat, et puis 1 heure de cours seulement sur les 3, c'est abusé". Sauf qu'ils n'ont pas compris que l'exercice de plaidoirie c'était aussi le cours. Certains se sont mis carrément à désertier ce cours (je précise qu'il s'agissait du droit immobilier, matière relativement importante).

Bref, si un prof propose des exercices plus concrets, il y aura toujours des insatisfaits.

Par **Portalys**, le **30/11/2016** à **14:33**

Le problème n'est d'ailleurs pas spécifique au droit, mais à l'université. La fac a pour but premier de recruter des professeurs/enseignants-chercheurs et de délivrer un savoir. Elle n'a initialement aucune vocation professionnalisante. Mais ça, la plupart des étudiants l'ignorent.

Par **Poussepain**, le **30/11/2016** à **15:48**

Bonjour,

En effet, la faculté, toutes matières confondues, n'a pas pour vocation première de délivrer un enseignement pratique/professionnel.

Et il me semble, qu'à l'heure d'internet et du fast-knowledge (où on trouve tout et n'importe quoi en pensant s'auto-former et où des entreprises de pseudo-formation/formation en ligne font leur business), ainsi qu'à l'heure de l'utilitarisme à tout va, il est important de conserver des institutions garantes des savoirs et des méthodes.

Cela contribue au niveau des juristes français.

Il est vrai qu'à côté de ça, le droit qui est tant un savoir qu'une pratique, nécessite que des formations professionnalisantes soient adjointes.

Mais elles existent déjà : CFPN, CRFPA, ENM, ENA, IRA, ENP, EN3S... et ce n'est pas à la faculté de se renier mais à ces organismes de s'interroger sur la pertinence de leurs formations.

En ce qui concerne le secteur privé, il faut poursuivre dans la voie des stages et éventuellement d'écoles professionnalisantes rattachées à la fac, soit en doublement de cursus (ce qui existe plus ou moins), soit post M2.

PS : Et j'oublie les Master 2 pro qui existent déjà.

Par **Iamusciennedelaube**, le **30/11/2016** à **16:27**

En même temps c'est normal la faculté a sûrement été construite par des académiciens donc des gens très éloignés de la réalité terrain un peu comme l'Ena. Des gens qui ne mettent pas

le pied dans une entreprise.

Les écoles que vous citez font que l'étudiant ne peut pas bosser avant X années d'études donc il ne pratique pas sur le terrain jusqu'au M1/M2 ce qui est long. un BTS commence à pratiquer dès la départ et en école de commerce l'alternance est un cycle qui dure 5 ans. Pourquoi la fac ne s'imprègne pas de ce système.

Bien sûr le candidat peut s'instruire à côté mais ceci ne remplace pas la pratique. Or en entreprise on vous demande d'avoir de l'expérience dans une entreprise et pas juste de l'expérience autodidacte les boîtes veulent une preuve que vous êtes la bonne personne et que vous êtes capable sur le terrain elles n'aiment pas les juniors

Beaucoup de boîtes prennent les stages à la légère. Le stagiaire fait souvent les tâches du genre archivage ce qui ne lui apprend rien juridiquement. Je parle des années L1/L2. J'entends par là que ça fait partie du métier mais les stages à café existent c'est un fait et certaines annonces sont très belles sur le papier et dans la réalité ce sont des faux stages.

Par **lamusiciennedelaube**, le **30/11/2016 à 16:30**

Et bien sûr même si l'étudiant est motivé si le type ne veut pas lui filer de tâche il ne l'aura pas. Même si l'étudiant montre qu'il est intéressé qu'il s'investit. En plus je pense que les étudiants en L1/L2 sont souvent timides donc de nombreux étudiants n'oseront pas demander s'il n'y a pas possibilité de voir des choses

Entre le stage et l'alternance il vaut mieux l'alternance. Les stages sont bidons.

Par **Poussepain**, le **30/11/2016 à 17:07**

Bonjour,

Il faut voir aussi qu'on commence le droit au niveau BAC et que devenir juriste prend du temps.

Avant de pouvoir résoudre un dossier lambda, il faut connaître et comprendre les lois, savoir analyser la jurisprudence, synthétiser et problématiser une situation, et mettre en œuvre les connaissances de manière transversale.

La faculté forme donc bien à cela aujourd'hui.

Pour schématiser :

- 3 ans pour comprendre les méthodes du juriste, le système juridique, les notions de base et avoir une culture généraliste du droit (la licence)
- 1 an pour avoir une culture solide dans une grande branche du droit (privé, public, affaires...)

(le master 1)

- 1 an pour se spécialiser dans un domaine, savoir mobiliser les connaissances en pratique et s'initier à la recherche (le master 2).

A partir de là, on peut commencer à faire du droit de manière intéressante, et tout reste à faire.

Vu le programme, je vois mal comment aller plus vite, sauf à rendre les années plus denses, et donc favoriser les meilleurs au détriments de la masse.

Si on prend les carrières à responsabilités auxquelles mènent les études de droit que ce soit dans le privé ou dans le public, du juriste d'entreprise à l'inspecteur des impôts, 5 ans de théorie ne sont pas de trop.

Après oui, pour être assistant ou intervenir de manière partielle sur les dossiers en technicien sans vision d'ensemble, cinq ans c'est long (mais il existe une formation plus adaptées par l'IUT).

La vraie pratique vient donc pendant et après le M2, quand l'étudiant dispose d'un socle de connaissances suffisant.

Les stages avant le master 1, voir la licence, doivent permettre de découvrir un métier (fonctionnement de l'entreprise, gestion du secrétariat, gestion des dossiers, recherches juridiques, rédaction, intérêt du métier...).

Par **antmar**, le **30/11/2016** à **17:51**

@Yn

[citation]Je vois de plus en plus fréquemment qu'il est nécessaire de compléter un cursus juridique par un LLM, un MBA, etc. Mais c'est un cas très particulier, il ne faut absolument pas en faire une généralité, on doit tourner à moins de 5% des étudiants (et encore, je pense être très optimiste). Parmi tous mes camarades de promo, pratiquement aucun n'a fait un LLM ou MBA et ils se sont tous très rapidement insérés dans le marché du travail, et il s'agit pourtant des M2 DIP, DCI, arbitrage de Paris... soit des formations qui se destinent aux problématiques internationales. Donc, évidemment, ce qui vaut pour eux, vaut pour les étudiants qui se destinent au droit "franco-français". Bref, encore une rumeur qui se propage et qui se transmet sans réel fondement.
[/citation]

Je suis tout à fait d'accord avec toi concernant le fait que ce n'est pas une généralité. Ceci dit, à l'échelle des domaines concernés (m&a, capital markets, arbitrage ou même compliance FCPA), ça commence à devenir de plus en plus courant (1/5 de ma promotion de M2 par exemple). A ce stade des études, et dans ces domaines, les gens partent LLM pour diverses raisons : l'anglais, l'étude du droit local, passer un barreau étranger (ce qui permet d'éviter l'EFB grâce à l'article 100 et de commencer sa carrière d'avocat à 23/24 ans), travailler à l'étranger, accéder plus facilement à certains cabinets d'avocats internationaux (notamment américains, ou LLM est parfois considéré comme une norme). Je ne pense pas que ce soit une mauvaise chose, l'exposition à une culture juridique étrangère et la capacité à s'exprimer

en anglais étant de plus en plus fondamentale. La plupart des juristes ne partent pas à l'étranger dans le cadre d'Erasmus, voire sont empêchés de partir en raison des critères de recrutement de certains M2.

J'ajouterai qu'en pratique, sur les opérations de m&a sur lesquelles je travaille, il y a une vraie différence quand mon interlocuteur a étudié aux USA en LLM (un peu moins vrai pour le UK): connaît ou est capable de comprendre très rapidement certaines problématiques, aucun problème à rédiger et converser en anglais, moins de contresens dans les traductions, etc.

Evidemment, l'apport du LLM n'est pas énorme dans un cabinet qui ne traite que d'affaires franco-françaises, mais ça n'aurait pas grand sens de partir en LLM pour aller travailler dans un tel cabinet ensuite.

Par **lamusiciennedelaube**, le **30/11/2016 à 21:03**

Je suis d'accord sur le fait que devenir juriste ca prend pas mal de temps.

Par contre vous dites

"Les stages avant le master 1, voir la licence, doivent permettre de découvrir un métier (fonctionnement de l'entreprise, gestion du secrétariat, gestion des dossiers, recherches juridiques, rédaction, intérêt du métier...)."

Le problème est que ce n'est pas simple de trouver un stage avant le M1. Donc il faut aussi que les entreprises acceptent des stagiaires (cas par exemple d'Olivier apparemment mais tous ne sont pas comme lui).

Il y a plein de stages où les gens demandent d'avoir de l'expérience. Donc comment vous voulez qu'ils fassent ? ils ne sont pas nés avec comme ce n'était pas notre cas non plus. Nous aussi quand on a débuté on n'en avait pas.

Il y a les tribunaux par ex qui prennent des stagiaires gratuits sauf que rappelons quand même que les entreprises ont des besoins précis.

Une personne qui ne sait pas ce qu'elle va faire comme métier si elle trouve un stage, en fera probablement 1 tous les ans dans un domaine différent (pour découvrir un métier) encore faut-il trouver un stage car ce n'est pas si facile à trouver. Donc peut être l'année 1 un stage en TGI l'année 2 chez un avocat etc.

Le problème est que de la L1 à L3 on pose les bases donc la majorité des étudiants ne savent pas ce qu'ils veulent faire.

Et pourtant le but du stage est de découvrir un secteur. Ca impliquerait donc que dès le début l'étudiant sache où il veut aller et pourrait ainsi faire toujours ses stages dans le même domaine pour se faire de l'expérience. Je pense pas que ça soit le cas. Quand j'ai repris mes études j'avais fait mon enquête j'étais à distance et certains étudiants plus jeunes dans leur année normale n'avaient aucune idée de ce qu'ils voulaient faire alors qu'ils étaient en M1. Or, le M1 oriente et eux ne savent même pas quoi faire de leur vie ce qui n'est pas anormal vu la complexité de l'offre de formations mais en même temps, ils sont déjà orientés et donc s'ils s'avèrent que ce n'est pas leur truc ils vont où? Il faudrait donc développer plus de

passerelles.

Beaucoup d'étudiants vont en fac en se disant qu'ils trouveront bien un plan et après se retrouvent en galère car se sont orientés "à la matière". Quel prof n'a pas entendu des étudiants vouloir aller en master de droit civil car ils aimaient cette matière. Je ne pense pas qu'on puisse dire que c'est immature de leur part. Le système post bac est compliqué il y a énormément de formations et beaucoup de métiers et pour chaque métier il faut faire un cursus bien précis ce qui implique donc de savoir où on va.

En plus vous pouvez avoir pour projet de devenir avocat rien ne dit que vous le deviendrez car encore faut-il avoir le capa mais aussi trouver un cabinet qui vous accepte. donc même avec une idée précise vous n'avez aucune certitude quand vous venez de fac sans expérience de trouver du boulot.

En alternance il manque des connaissances théoriques je suis d'accord avec vous mais les jeunes arrivent plus facilement à se rattacher à une entreprise et à y rester.

Pour le LLM ça a un coût et donc en dehors de la sélection il y a aussi le coût qui fait qu'une personne en fera un ou pas. Donc les juristes qui ne partent pas sont peut être des jeunes qui n'ont pas les moyens de s'en payer un.

Parce qu'on parle de faire la fac de la doubler d'un LLM d'une école de commerce ça a un coût tout ça c'est pas gratuit non plus hormis la fac dont le coût est moins onéreux. Et il faut aussi gagner sa vie à un moment. C'est d'ailleurs une des raisons qui font que les jeunes choisissent l'alternance. Ca leur permet de gagner de l'argent tout en travaillant et en se formant.

Je pense que pour le LLM ça dépend de votre projet professionnel mais de façon générale une expérience à l'étranger sera toujours un plus une ouverture d'esprit.

De base les juristes étaient assez sédentaires mais avec la mondialisation on les incitera de plus en plus à pratiquer les langues, à partir à l'étranger. Notamment s'ils font du droit des affaires car quand on fait des affaires on les fait avec qui ? ben avec des étrangers. Certains droits sont plus sédentaires que d'autres.

Certains étudiants veulent faire un M2 en école de commerce genre M2 commerce. Là il faut viser une bonne école ce qui a un prix.

En effet, certaines écoles de commerce font des formules juriste d'affaires mais on peut avoir des doutes sur le contenu de ces formations qui en plus ne sont pas reconnus comme diplôme ce sont des certificats. En effet, j'avais une fois parcouru le site de IGS (école réputée chez les RH et qui propose aussi des formations en patrimoine).

Par exemple dans leur master de patrimoine il n'y a aucune matière du type droit des successions, gestion etc. donc sous le couvert d'un master de commerce de gestion de patrimoine le dénominateur est erroné il ne s'agit pas du vrai gestionnaire de patrimoine au sens juridique celui qui connaît le droit fiscal et des successions et conseille sur les placements investissements retraites etc. des clients dont le patrimoine est important mais plutôt du commercial qui fait fructifier un portefeuille.

Pour dire à quel point une personne non avertie peut se retrouver dans une formation un peu

bidon.

Par **lamusiciennedelalube**, le **30/11/2016 à 21:06**

Donc au final celui qui s'engage en droit a intérêt à faire des études longues car ce milieu demande de plus en plus de compétences.

Mais c'est sur ce n'est pas simple pour la fac de faire face à autant d'exigences car ca nécessite beaucoup de temps vu que rien que le droit est dense.

Par **Portalys**, le **01/12/2016 à 06:28**

En effet, ce sont des études à prendre avec énormément de sérieux, un peu comme les études de médecine (en droit, la sélection s'opère à la sortie ; en médecine elle s'opère à l'entrée). Et il y a souvent des clichés qui circulent, notamment le fantasme de l'avocat pénaliste qui passe sa vie à défendre la veuve et l'orphelin en faisant des monologues qui font chialer... En réalité, les affaires pénales concernent 5% des affaires et le pénaliste aura toutes les chances de ramer (au vu de la concurrence) et d'enchaîner les commis d'office... A savoir défendre X qui a vendu une barrette de shit à Y...

Par **marianne76**, le **01/12/2016 à 09:42**

Bonjour

[citation] La fac a pour but premier de recruter des professeurs/enseignants-chercheurs et de délivrer un savoir. Elle n'a initialement aucune vocation professionnalisante. Mais ça, la plupart des étudiants l'ignorent.[/citation]

Je ne sais pas d'où vous tirez cela, je ne suis pas du tout d'accord avec vous, la fac n'a pas pour but 1er de recruter des enseignants chercheurs, d'abord parce qu'il y a très peu de postes et d'ailleurs parmi les thésards, peu seront qualifiés et pourront prétendre à un poste. Il est donc clair que jusqu'en M1 le but n'est pas de former des enseignants. D'ailleurs lors des journées portes ouvertes et les forums des métiers du droit, ce n'est pas cette profession qui est mise en exergue. Quand un L1 nous dit d'entrée qu'il veut devenir prof à la fac (cela m'est arrivé) on le met tout de suite en garde contre la difficulté du parcours, et on lui dit qu'on en reparlera plus tard après sa licence voir après son Master 1.

Par la suite vous avez des M2 qui ont une orientation professionnelle, M2 Notariat, M2 carrières judiciaires M2 collectivités territoriales etc qui n'ont aucune vocation non plus à amener l'étudiant à devenir enseignant.

Après il y a les M2 qui amènent effectivement à la recherche, mais là il va s'agir d'un choix de l'étudiant donc en toute connaissance de cause.

Depuis 20 ans que j'enseigne, sur le nombre d'étudiants que j'ai eu, ceux qui sont devenus enseignants chercheurs se comptent sur les doigts d'une seule main. Les autres ont trouvé leur chemin comme magistrats, avocats, notaires, sont entrés dans la fonction publique territoriale par le biais des IRA, on a aussi des inspecteurs des impôts, ou du travail, des

magistrats au TA, ou encore certains ont aussi entamé des carrières internationales bref je n'en connais pas un qui n'ait pas trouvé un travail en relation avec ses compétences.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2016 à 10:56**

Bonjour

[citation]Et il y a souvent des clichés qui circulent [/citation]

Effectivement, le droit est l'une des filières où il y a le plus de rumeurs et de clichés. Malheureusement, il y aura toujours des personnes pour les relayer.

Pour ce qui est de l'université en général, j'avais un prof de maths au lycée qui nous disait "nous aurons parfois 2 heures de cours. Je tiens à préciser qu'il n'y aura pas de pause. Sachez qu'à la fac vous aurez parfois 4 heures de cours sans aucune pause". C'est absolument faux, et d'ailleurs j'ai remarqué que le plus souvent c'est le professeur qui demande à ses étudiants "on fait une pause ou je vous laisse sortir 10 minutes plus tôt ?". Ce n'est pas la pire des rumeurs, mais c'est quand même aberrant qu'elle soit lancée par un prof de lycée.

Pour en revenir au droit, la pire des rumeurs dont il est victime c'est le fameux "par cœur". Quand je pense au nombre de personnes qui m'ont dit que le droit c'était du par cœur ... C'est valable aussi pour la médecine.

Par **lamusiciennedelaube**, le **01/12/2016 à 11:37**

[citation]Pour en revenir au droit, la pire des rumeurs dont il est victime c'est le fameux "par cœur". Quand je pense au nombre de personnes qui m'ont dit que le droit c'était du par cœur ... C'est valable aussi pour la médecine.[/citation]

Et pour la pharmacie ;-) Le pire est que certains étudiants en médecine disent je ne veux absolument pas aller en officine alors que ce sont des études longues et il y a un concours.

Pour le côté par cœur du droit pratiquer le par cœur est un problème de méthodologie. Néanmoins je connais une prof de M1 en pénal qui demandent aux gens d'apprendre par cœur les n° des articles c'est vraiment stupide.

Le cliché du par cœur est drôle. Mais il y en a d'autres. Vous dites à quelqu'un je fais du droit et automatiquement on te dit donc tu es avocat. Comme si le droit était l'unique débouché de la fac de droit. Il y a bien des gens qui ont fait du droit et bossent par exemple dans une caisse de sécurité sociale ou en assurance donc réduire le droit à l'avocat ou au juge et notaire c'est assez réducteur.

Et aussi quand on dit je fais du droit les gens pensent qu'on connaît toutes les branches du droit. Genre bah tu connais pas ça pourtant tu fais du droit. On a des bases dans le droit

commune à tous les droits mais on ne connaît pas toutes les règles de tous les droits de la terre hein. Celui qui dit le contraire est sûrement très prétentieux. Il y a tellement de choses à savoir....

Par **lamusiciennedelaube**, le **01/12/2016 à 11:41**

*qui demande pardon. j'ai tapé vite mon texte et ne l'ai pas relu.

J'ai aussi eu une prof de fiscal avec qui il fallait apprendre par coeur la définition de l'enregistrement celle du notaire etc. au lieu de savoir le contenu et de le reformuler les profs qui demandent des définitions mot pour mot c'est pas très intelligent. En quoi ça prouve que l'étudiant a compris ? Il faudrait plutôt vérifier s'ils ont compris le mécanisme.

Comprendre mais pas apprendre bêtement par coeur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2016 à 11:45**

Bonjour

[citation] Et aussi quand on dit je fais du droit les gens pensent qu'on connaît toutes les branches du droit. Genre bah tu connais pas ça pourtant tu fais du droit. [/citation]

Je pense que beaucoup d'entre nous, ont eu droit au fameux "**Tiens toi qui fait du droit**" lors d'un repas de famille. [smile3]

Et quand on ne sait pas y répondre vu qu'on est qu'en L1/L2, on a droit au "Et ben, je ne veux pas être à la place de tes futurs clients ..." ou "Mais tu fous quoi à la fac ... " .

Je crois qu'il vaut mieux en rire

Par **marianne76**, le **01/12/2016 à 12:01**

Bonjour

Et moi en DEA (l'ancêtre du M2), J'ai dû apprendre par coeur un traité fait par le professeur , les examens portant exclusivement sur ce qui était écrit dans ledit traité, mais franchement à la ligne près. Du genre qu'il a t'il écrit dans le petit b de la page 840 .

J'étais tellement dégoûtée que j'ai rendu copie blanche en disant bien haut que cet examen n'était pas digne d'un niveau de DEA.

Bon je me suis fait plaisir mais du coup j'ai loupé mon année, bingo

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2016 à 12:57**

Bonjour

Franchement vous avez bien fait. Surtout que cela ne vous a pas empêché d'arriver là où vous êtes.

C'est vrai que mon grand écrit de M2 c'était tout autre chose.

2 épreuves à faire en 5 heures:

- Conseiller un client dans toutes les étapes d'une VEFA
- Rédiger une matrice des risques pour un PPP et relever les éventuelles incohérences ou vides.

Je trouve que vos étudiants sont vraiment chanceux d'avoir une professeure comme vous. Je ne sais s'ils s'en rendent compte ...

Par **lamusiciennedelaube**, le **01/12/2016 à 14:10**

[citation]"Par coeur un traité fait par le professeur" [/citation]

Je vous plains. Perso j'ai toujours détesté le par coeur et les profs qui lisent leur livre. Dans ce cas autant filer le bouquin à n'importe quel quidam qui passe dans la rue ca revient au même.

Il faut avouer aussi qu'en droit certains profs sont vicieux dans certains domaines.

Une de mes profs de régimes matrimoniaux était spécialiste. Une prof-avocate tordue mais il paraît qu'au Capa beaucoup d'étudiants prennent naïvement le droit de la famille en pensant que ça sera facile et se font casser sur cette épreuve. Après ben ce fut formateur j'ai d'ailleurs toujours ses cours dans mon placard.

Un autre souvenir est qu'en pratique notariale, les profs n'étaient pas d'accord entre eux sur certaines règles de liquidation et donc c'est pas top pour l'étudiant qui selon par qui il sera noté devra tenir compte d'une règle ou d'une autre certains profs étant partisans d'un mode de calcul et d'autres pas. Donc ben mettez vous d'accord.

J'ai même lu une fois une étudiante qui une fois passée dans la vie active bossait chez un avocat qui lui avait dit alors le plan en 2 parties 2 sous parties on oublie hein, la vraie vie commence ici.

Par contre il faut reconnaître que les étudiants de la génération actuelle sont plus choyés que les générations d'avant sur certains plans (tant mieux pour eux). Par ex Nanterre organise des rencontres avec des Entreprises je trouve ça bien. Sinon de ce que j'ai pu voir les facs proposent des choses assez intéressantes aux étudiants du genre passer les 1er secours. Et aussi les annonces de stage ou de CDD dans les facultés je trouve ça bien. Perso ca n'existait pas quand j'ai fait mes études post bac car le web était en plein développement. Maintenant les étudiants peuvent façonner leur cv et les jobs étudiants ont plus de visibilité qu'avant.

Et puis il y a aussi des nouveaux master qui sont un peu plus pro qu'avant je pense.

Perso j'avais d'abord fait une voie générale avant de faire une voie pro puis de revenir en

générale (comme quoi on revient toujours à ses premiers amours...). Donc ma 1ère année de fac était en 2003 et je suis tombée dans l'année joyeuse de réforme du LMD donc les DEA/DESS existaient encore et la maîtrise est d'ailleurs encore délivrée même aujourd'hui c'est juste qu'elle n'est plus reconnue comme avant (dommage c'était quand même bien de la reconnaître comme un diplôme).

Donc après avoir eu toute l'année de mon bac droit à votre bac va-t-il être supprimé ? (il ne l'est toujours pas...) on est passé à on va vous donner des chouettes diplômes tout beaux tout neufs re-masterisés pour voyager dans toute l'Europe. A l'époque on avait vu un type sortir de l'amphi avec son sac de couchage (un fier militant de l'anti-LMD de l'Unef ?). Autant en fac de droit les étudiants sont sérieux et suivent rarement de façon assidue les mouvements de grève autant en sciences humaines ils étaient à fonds dans la grève.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2016** à **14:32**

Bonjour

[citation] Un autre souvenir est qu'en pratique notariale, les profs n'étaient pas d'accord entre eux sur certaines règles de liquidation [/citation]

J'ai eu le même problème en M1 en fiscalité. La professeure de CM et le chargé de TD (un jeune notaire) était parfois en désaccord. Toutefois la professeure était géniale, car elle n'hésitait pas à reconnaître quand c'est elle qui s'était trompée, en faisant un "erratum" en début de cours.

[citation] Autant en fac de droit les étudiants sont sérieux et suivent rarement de façon assidue les mouvements de grève autant en sciences humaines ils étaient à fonds dans la grève. [/citation]

Apparemment à Toulouse ils l'ont bien compris

[citation] Toulouse est une ville organisée, avec sa fac de droit au centre-ville pour que ses étudiants soient proche de leurs parents qui sont avocats, notaires [...] Et une fac de lettres loin, au Mirail, loin, loin... pour qu'ils aient plus de chemin à faire pour les manifestations [/citation]

<http://telescoop.tv/browse/1024001/4/la-nuit-des-chevaliers-du-fiel-2.html>

[smile4]

Par **Yann**, le **03/12/2016** à **06:23**

[citation] J'ai dû apprendre par coeur un traité fait par le professeur, les examens portant exclusivement sur ce qui était écrit dans ledit traité, mais franchement à la ligne près. Du genre qu'il a t'il écrit dans le petit b de la page 840. [/citation]

Une épreuve parfaitement débile[smile31].

Former des juristes c'est avant tout former des esprits à la réflexion, pas des singes savants. On peut avoir une bonne mémoire et ne rien comprendre à ce qu'on raconte.

Encore un prof qui avait un problème d'égo.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/12/2016** à **13:12**

Bonjour

[citation] On peut avoir une bonne mémoire et ne rien comprendre à ce qu'on raconte.[/citation]

Tout à fait. Quand j'étais en LD1, certains étaient étonnés de ne pas avoir la moyenne alors qu'il connaissait leurs cours par cœur. Sauf qu'on résout pas un cas pratique en recrachant bêtement son cours.

Par **Wright**, le **04/02/2017** à **18:57**

Bonjour, ça fait un moment que je ne suis pas passé sur ce forum mais je vois que vous parlez du par cœur ici !
Qu'est-ce que vous pensez des QCM aux partiels ? Je trouve ça bête et méchant..

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/02/2017** à **09:10**

Bonjour

Effectivement, cela n'a aucun intérêt. Surtout quand une mauvaise réponse n'enlève pas de points, cela va plus ressembler à un jeu de hasard, lorsque l'étudiant ne sais pas il va cocher n'importe quoi en croisant les doigts.

Même pour les petites matières, je suis contre le QCM, je préfère la traditionnelle question de cours.

Par **Herodote**, le **05/02/2017** à **10:37**

Bonjour,

Je ne dirais pas que cela n'a aucun intérêt, cela facilite grandement la vie des correcteurs et c'est bien là leur intérêt (après, pour les étudiants... C'est une toute autre histoire !).

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/02/2017** à **10:58**

Bonjour

Oui mais vous êtes bien d'accord que ce n'est pas avec ce genre d'exercice qu'on développe son esprit juridique. Comme vous le dites avec le QCM la correction est très simple, soit on a coché la ou les bonnes cases, soit on ne l'a pas fait. On ne s'intéresse qu'à la réponse et non au raisonnement. Ainsi, certains étudiants peuvent réussir à avoir la moyenne en ayant beaucoup de chance lorsqu'il coche une réponse au hasard.

Par **LouisDD**, le **05/02/2017** à **11:15**

Salut

Moi je suis contre le par cœur, il me faut de la réflexion, donc un QCM, c'est pas pour moi ! Déjà parce que j'ai un blocage du fait du caractère dégressif, je me retrouve à cocher des choses dont je suis sûr...

Et ne parlons pas de la grille de remplissage, où si l'on est décalé d'une questions on a tout faux...

Après un QCM permet de toucher le cours en globalité quand on doit se contenter de quelques questions de cours.

Mais après les questions de cours, c'est on sait où on sait pas, alors que les QCM c'est au petit bonheur la chance, et quoi de plus dégueulasse qu'un mec qui a une meilleure note que vous alors qu'il n'est jamais venu à la fac...

Bref perso le QCM non dégressif je veux bien (même si permet à la chance d'opérer pour les personnes pas trop assidu aux cours... Ou pas), mais dégressif plutôt mourir !

J'ai d'ailleurs un cousin en M1, il a des QCM avec 1 pour bonne réponse et -1 si rien coché ou réponse fausse... Donc la perso je me pends en direct !

À plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/02/2017** à **11:37**

Bonjour

[citation] J'ai d'ailleurs un cousin en M1, il a des QCM avec 1 pour bonne réponse et -1 si rien coché ou réponse fausse...[/citation]



Par **Visiteur**, le **05/02/2017** à **11:53**

Ah ne me parlez pas de QCM ! Je viens d'en avoir un dans une petite matière cette année parce que les intervenants étaient avocats et qu'ils ne voulaient pas s'embêter avec la correction... :(

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/02/2017** à **11:56**

Bonjour

Et le pire, c'est que tu ne peux même pas demander l'avis du public ou passer un coup de fil à un ami [smile4]

Par **Herodote**, le **05/02/2017** à **14:24**

Bonjour,

Je précise que je faisais de l'humour. Il est évident que le système des QCM est seulement pensé dans l'intérêt des correcteurs. Si on peut le comprendre en première année avec près de 2000 étudiants (et encore), il n'en va pas de même en Master 2 !

Par **Wright**, le **05/02/2017** à **17:56**

Bonjour,

Oui, je suis d'accord avec Herodote, les QCM servent à faciliter la vie des correcteurs, et en L1 (c'est mon cas) ils cherchent le plus possible, de toute façon, à "élaguer".

N'ayant pas beaucoup de mémoire et détestant le par cœur, quelle fut ma stupeur... 4 partiels sur 6 se sont révélés être des QCM !

Moi qui suis en droit pour la réflexion juridique etc, je vous assure que savoir si la chambre criminelle de la cour de cassation est composée de 4 ou de 5 personnes, ça me fait une belle jambe..

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2017** à **07:58**

Bonjour

J'irais pas jusqu'à dire qu'il faut noter les professeurs (et je crois qu'ils le sont déjà indirectement), mais en tout cas il faut faire en sorte que les partiels devraient être obligatoirement soit :

- Cas pratique ou Rédaction de conclusion
- Commentaire d'arrêt ou de texte
- Dissertation
- Question de cours ou de réflexion.

Par **Wright**, le **06/02/2017** à **19:51**

Bonjour,

Les questions de cours ce serait déjà tellement plus intéressants que des QCM... Enfin je dis ça je dis rien !

Par **Herodote**, le **06/02/2017** à **21:13**

Bonsoir,

La question de l'évaluation (plutôt que la notation) des profs est intéressante. Cette pratique, très présente aux Etats-Unis, existe également en France dans certains établissements (Sciences Po Paris notamment). Cela étant, il faut que les critères d'évaluation et la sensibilisation soient bien travaillés pour qu'il ne s'agisse pas d'une occasion de régler ses comptes.

Quand cela est bien fait, c'est un très bon outil pédagogique à l'intention des enseignants qui peuvent ainsi ajuster et améliorer leurs cours. La pédagogie, comme beaucoup de choses, s'apprend et se travaille ! Cela étant, les enseignements et l'évaluation à l'université sont peut-être trop cassants pour envisager un système à l'américaine (qui a trop de différences de toute façon, puisqu'on peut également estimer normal que les élèves puissent évaluer leurs enseignants lorsqu'ils payent aussi cher leurs études).

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **08/02/2017** à **10:36**

Dans un monde où les Bac sont cadotés pour ne pas entacher l'estime des futures élites (ironie...). Je ne suis pas certain que ces derniers soient très objectifs lorsqu'il faudra noter des profs, ces mesures seraient sans doutes utiles mais, pas à compter de n'importe quelle "classe", à mon avis.

De ce que je constate en L1 ... l'immaturation d'une grande majorité est abhérante... j'ai franchement l'impression (à 26 ans à peine) d'être entouré par quelques primates échappés de la citadelle de Besançon... heureusement qu'un petit village isolé résiste tant bien que mal

et reste désireux de valider sa L1...

Bon après, c'est le principe de la **passoire**... les "petits esprits" (pas de connotations péjoratives) se faufleront tranquillement dans l'évier et iront ennuyer leur monde ailleurs :)

Malheureusement trop souvent un lien est fait entre mauvais résultats et mauvais professeurs...

Jamais on ne songe à lier les mauvais résultats aux mauvais élèves ou à défaut, aux élèves un peu trop volatiles en L1 lorsque ces derniers n'appréhendent pas avec la maturité nécessaire la transition lycée-fac.

Le QCM a sa place lors de contrôles ponctuels en TD sur 5 minutes afin que le chargé de TD juge du niveau global de sa classe et bonifie ou non la note de TD.

Pour les partiels en revanche, nous avons toujours eu des questions de cours, cas pratiques, dissertations etc.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/02/2017** à **11:01**

Bonjour

[citation] De ce que je constate en L1 ... l'immaturation d'une grande majorité est abhorrante... j'ai franchement l'impression (à 26 ans à peine) d'être entouré par quelques primates échappés de la citadelle de Besançon.. [/citation]

Comme disait une de mes professeurs de SES "Certains d'entre vous ont leur cerveau encore en cours de construction". Malheureusement pour certains c'est un chantier permanent [smile3]

[citation] Bon après, c'est le principe de la passoire... [/citation]

C'est exactement ça ! Sauf qu'il y en a toujours un ou deux qui arriveront à passer. Je connais quelqu'un qui est allé jusqu'en M2 alors qu'il séchait un cours sur deux. Il envisageait même le thèse. Mais c'est une exception !

Par **monday31**, le **12/02/2017** à **23:43**

Salut

Je partage l'avis d'Hérodote. Ca peut être intéressant d'avoir une évaluation du prof par l'élève. Je ne savais pas qu'à Sciences po ils évaluaient les profs. Intéressant.

Evaluer le prof peut aussi permettre une évolution du cours et de le rendre plus intéressant pour les élèves donc de faire progresser aussi le prof.

De plus, parfois certains profs une fois passé un certain âge en ont marre peut être car job devenu routinier et aussi car un prof jeune est forcément plus idéaliste, dynamique, se dit qu'il va pouvoir épauler les élèves....ce qui est le cas de tout métier. Quand tu es jeune tu es

souvent plein de bonnes intentions quand tu débutes (si tenté que tu te sois lancé dans un métier qui t'intéressais).

Je pense que la catégorie de profs blasés ou qui ne s'intéressent pas aux élèves /sont indifférents sont soit des profs qui ont choisi ce boulot pour les vacances soit des profs qui ont perdu leur dynamisme du type sont tombés sur des promos pourries genre élèves pas sérieux/sécheurs....et tu as aussi des profs parfois aigris car "considérés comme des petites matières" (au lycée par ex on peut prendre le cas des profs de sport qui trouvaient pour certains que leur matière était trop reléguée au rang de matière secondaire et qui avaient toujours besoin de montrer que leur matière est aussi bien que les autres....) qui ont envie d'exister et qui sacquent pour montrer que leur matière n'est pas un sous domaine. plein de raisons que l'élève ne connaît pas et pour lesquelles parfois il n'y est pour rien.

Mais en catégorie étudiants ceux qui arrêtent la L1 tu as quand même des cas divers.

- * Le touriste qui ne sait pas pourquoi il est là. * L'étudiant poussé par ses parents.
- * Celui qui a une vision "paillettes" du droit (le droit c'est "classe"....ou qui pensent que l'avocat défend la veuve et l'orphelin (vision télévisée)
- * L'étudiant en difficulté qui n'a pas trouvé d'aide et s'est découragé
- * Les gens qui ne savent pas trop comment ça se passe en droit et imaginent le droit d'une façon très concrète et sont déçus par l'abstraction de l'université
- * Ceux qui croient qu'ils vont gagner plein de sous mais abandonnent avant car pour faire 5 ans de droit déjà il faut un minimum d'intérêt sinon c'est un peu difficile.
- * Ceux qui ne savent pas ce que c'est la fac et trouvent ça trop théorique et vont en filière pro car ils s'ennuient
- * les curieux

Et toutes ces catégories se confrontent à la réalité de la fac en L1. Certains persistent s'ils ont choisis la filière pour les bonnes raisons les autres partent s'ils étaient dans la filière pour des mauvaises raisons.

Je ne suis pas d'accord avec toi Chris. post bac beaucoup de jeunes sont perdus car ils ne savent pas trop quoi faire comme métier. Ce n'est pas forcément une question de capacité.

A mon sens les problèmes qui font perdre du temps post bac sont surtout liés au fait qu'il n'y a aucune personne réellement compétente pour aider les jeunes à s'orienter correctement dans ce pays. Il est très compliqué de rester motivé sur long terme quand tu n'as pas de projet de vie.

Et l'autre problème qui rejoint le 1er est une méconnaissance de soi (et là ça peut être sur un plan capacité surestimation ou manque de confiance) ou des métiers /de ce qui est porteur.

En effet s'orienter n'est pas la chose la plus simple en France vu le nombre de formations existantes . Difficile de ne pas s'y perdre. Celui qui ne sait pas quoi faire s'il épluche toutes les revues il va mettre beaucoup de temps à trouver sa voie.

Par **LouisDD**, le **13/02/2017** à **08:48**

Salut

Le problème c'est qu'en France nous n'avons pas cette mentalité du prof qui peut se remettre en question.

J'ai eu un prof d'anglais qui avec 9 personnes sur 24 au dessus de 10, une moyenne de classe à 7, qui accusait les élèves, à un moment faut arrêter...

Après en fac un prof nous a fait une belle remarque "il fait être critique envers la Sainte parole du prof", et j'aime beaucoup justement cet esprit critique qu'il faut adopter !

Quant à votre "typologie" des L1, c'est à peu près ça, même si des variations existe.

Je vous rejoins également sur le point de l'orientation : clairement, je n'aurais jamais vu de conseillère d'orientation, ça m'aurait été plus utile...

Plusieurs problèmes :

-on ne se réfère qu'aux notes

-medecin pompier avocat et juge sont les seuls métiers présentés (je caricature à peine)

-ils sont complètement largués (j'ai appris à ma CO comment on faisait pour être magistrat...

Et aussi qu'il y avait une fac de droit à Épinal...)

Enfin, c'est vrai que le nombre de formation, pour tous les prix qui plus est, est ahurissant pour un pauvre élève de lycée qui ne sait même pas ce qu'il aime...

Et même en Fac, certains ne savent toujours pas quoi faire, indifférament au fait que ce qu'ils font leur plaise...

Bref vaste sujet et vaste débat !

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/02/2017** à **10:35**

Bonjour

Il me semble qu'en Amérique après le lycée, les étudiants s'inscrivent dans une Université où ils choisissent tous leurs enseignements. Cela leur permet d'avoir une idée du domaine qui leur correspond le mieux. Après, je ne sais si cela pourrait marcher en France. Surtout qu'on peut aboutir à de drôle de mélange du genre, un étudiant qui choisir un peu de droit, un peu de biologie, un peu d'arts plastiques, un cours de littérature ouzbek ...

Par **marianne76**, le **13/02/2017** à **10:47**

Bonjour

Ils ont peut être ce choix , mais il a un coût , ne pas oublier que les étudiants sont obligés de

s'endetter pour payer leurs études les facultés étant très chères jusqu'à parfois 60 000 euros à l'année.

Donc j'aime encore mieux notre système français d'ailleurs comme l'indique Isidore pas sur que ce soit si judicieux que cela

<http://etudiant.lefigaro.fr/international/actu/detail/article/une-cinquantaine-d-universites-americaines-coutent-plus-de-60-000-dollars-par-an-7012/>

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/02/2017** à **14:10**

Bonjour

Bon ben y'a plus qu'à pousser un "Cocorico"

Par **marianne76**, le **13/02/2017** à **14:11**

Peut être pas, notre système est loin d'être parfait

Par **monday31**, le **13/02/2017** à **21:50**

A une époque une réforme avait voulu enlever les notes et les avait remplacées par des lettres (dans des classes de test au collège) et les 1er à contester et à trouver ça inintéressant pour les faire remettre étaient des profs tellement ils sont obsédés par les notes. Assimiler des gens à des notes reste quelque chose d'assez réducteur car l'intelligence est un peu plus complexe que ça.

Le système français est peu couteux (dans le sens où ca passe par les impôts car en formation continue c'est très cher) mais est-il meilleur sur un plan "apprentissage" ?

de plus, il est étonnant que des profs qui ont étudié le droit comparé rejettent le système étranger le droit comparé incitant à s'inspirer des modèles étrangers et à prendre ce qui est bon dans le système des autres ce qui est donc conseillé par les profs dans ce cours et n'est jamais appliqué par les maitres de conférence vu qu'ils ne veulent pas que ça change. N'y a t-il par une part d'hypocrisie à ce niveau ?

De même on n'incite pas vraiment les étudiants à s'exprimer oralement alors que si il y a un endroit où il est possible de se tromper c'est bien dans ces cours là beaucoup plus qu'en entreprise où une erreur peut vous coûter cher.

Car même si le prof dit qu'il est intéressé pour que les gens participent certains profs ont le don de faire en sorte que ca n'arrivera jamais car ils ont trop peur d'être débordés et donc inconsciemment ils font en sorte que les gens ne participent pas dans leur gestion du cours et leur façon d'interagir et ce besoin aussi de toujours mettre une espèce de barrière pour se

sentir prof "qui ne doit pas se mélanger" avec "l'autre camp".

Le système de choix de matières peut être intéressant. Déjà ceci permettrait que les profs ne se plaignent plus d'avoir des étudiants qui ne s'intéressent pas à leurs cours. Il suffirait de guider les étudiants pour choisir des matières utiles pour le métier qu'ils projettent de faire. Ca dépend donc de comment le système est fait. Si il est fait comme le décrit Isidore il sera mauvais. Si il est guidé par des vrais conseillers (pas comme les actuels) il pourrait être intéressant et permettrait aussi de supprimer des matières bidons (ce que craignent justement certains universitaires et ce qui explique pourquoi on ne remet pas ce système en cause. Les gens qui sont dans certaines matières n'ont pas envie que ca bouge car ca remettrait en cause leur condition).

Par exemple prenons le cas du master histoire de la pensée juridique. Honnêtement quelle est l'utilité de ce M2 ? pour produire quoi en termes de professionnalisme ? donc à part produire un prof de philo peut être ? ou un prof qui enseignera ceci à quoi sert ce M2 ? à rien. Et donc si on remettait les choses en cause ce genre de profs devrait se bouger et il est fort à parier que ce type de prof a justement envie de rester peinard dans son M2 de "planqué".

De plus, permettre aux gens de choisir des matières pourrait aussi reposer sur une étude de leur personnalité. Un timide aura du mal dans un monde commercial, un conformiste ne sera peut être pas à sa place dans un milieu artistique. Donc la personnalité est quand même un facteur très important et il n'est pas souvent analysé quand on oriente les élèves. On se base que sur les notes des gens mais leur personnalité personne n'en tient compte et des gens se retrouvent alors dans des secteurs inadaptés.

Par **Isidore Beautrelet**, le 21/09/2017 à 09:46

Bonjour

Pourquoi ce sujet est-il remonté tout seul ?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 21/09/2017 à 09:47

Je me pose la même question ... j'ai supprimé un message frauduleux de vente de cosmétique ... peut-être est-ce lié ... ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 21/09/2017 à 09:49

Ah ben c'est ça alors ! Lorsque le message frauduleux a été posté le sujet est remonté. Le fait de supprimer le message ne fait pas redescendre le sujet.

Par **droitdu31**, le 09/12/2017 à 18:32

discussion très intéressante, beaucoup d'avis différents et c'est bien ça qui nous permet de comprendre notre système ainsi que le fameux "droit" tout est dit ici il n'y plus grand chose à rajouter!

Ah oui, je me suis bien marré avec ça: Bon après, c'est le principe de la passoire... les "petits esprits" (pas de connotations péjoratives) se faufleront tranquillement dans l'évier et iront ennuyer leur monde ailleurs :) mdr oui oui il faut le dire ;)